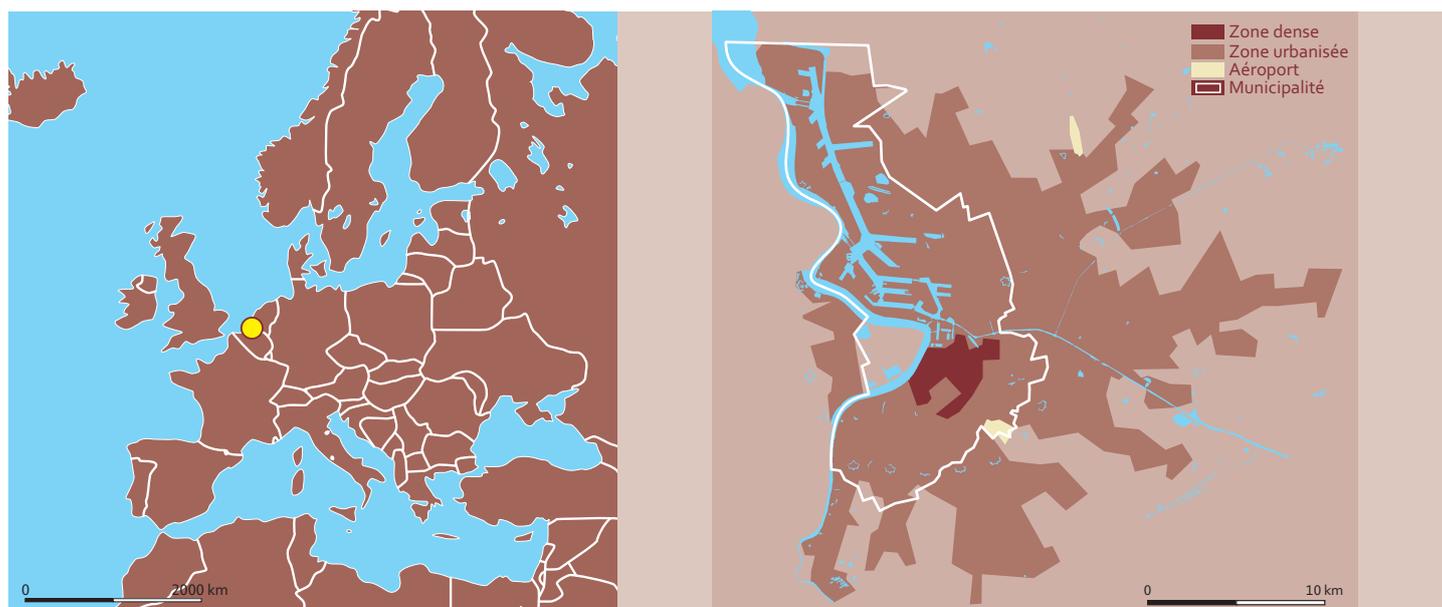


Anvers



Anvers est la commune la plus peuplée de Belgique. Située en majeure partie sur la rive droite de l'Escaut, son port international de marchandises est classé en 2010 au 19^e rang mondial et au second rang en Europe par son tonnage. C'est aussi le cœur mondial de l'industrie diamantaire, grâce à la présence de nombreux magasins de taille de diamants et les bourses de diamant.

Indicateurs généraux *

	Commune d'Anvers 2010	Arrondissement administratif d'Anvers 2010	Province d'Anvers 2010	Région flamande 2010	Belgique 2007
Population	472 071	985 332	1 744 862	6 251 983	10 286 570
Evolution depuis 2001 (%)	5,2	5,8	6,0	5,0	3,2
Superficie (km ²)	205	1000	2867	13 522	30 528
Densité (hab/km ²)	2 308	985	609	462	348
Moins de 15 ans (%)	17,2	16,7	16,4	16,1	16,9
Plus de 65 ans (%)	18,5	18,2	17,8	18,1	17,1
Etrangers (2007, %)	13,7	9,2	7,2	5,4	9,1
Nombre d'emplois (2008)		455 400	769 500	2 583 900	
PIB annuel par hab (US\$ PPA)		39 553			34 665
Revenu annuel par hab (\$ constants)					34 996

*DGSIE, 2010 sauf mention contraire ; EUROSTAT, 2010 sauf mention contraire ; Centre de recherche de traitement du gouvernement flamand et HERMREG pour les indications à l'échelle de la région flamande 2010 ; Belgique : OCDE 2007.

Gouvernement et gouvernance

La Région Flamande exerce les larges pouvoirs transférés par la Constitution belge aux Régions. Elle possède des compétences exclusives sur lesquelles l'Etat fédéral ne peut pas intervenir.

La Province d'Anvers est autonome mais sous contrôle des autorités supérieures (communauté ou région). Le Conseil provincial édicte les règlements provinciaux: les élections ont lieu tous les 6 ans au suffrage universel direct, en même temps que les élections communales. Celle-ci peut agir dans un nombre assez large de domaines, notamment les routes, les cours d'eau et transports, les travaux publics, le logement.

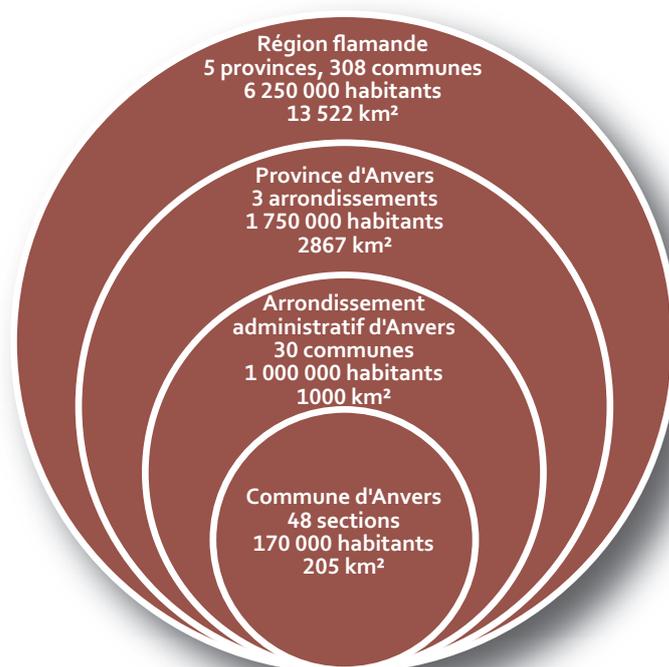
L'arrondissement administratif d'Anvers (sorte de préfecture) a à sa tête un Commissaire d'arrondissement qui remplit différents rôles pour l'Etat fédéral, la région et la province. Il est spécialement chargé, sous la direction du gouverneur dont il est l'adjoint direct, de veiller au respect des lois et des règlements d'administration générale. Il est officier de police administrative et a des prérogatives en matière de maintien de l'ordre. Il est nommé par

le Gouvernement régional flamand en concertation avec le Gouvernement fédéral et considéré comme le « délégué » du Gouverneur de province et par là même comme un délégué des Régions fédérées ou de l'Etat fédéral selon la compétence en cause.

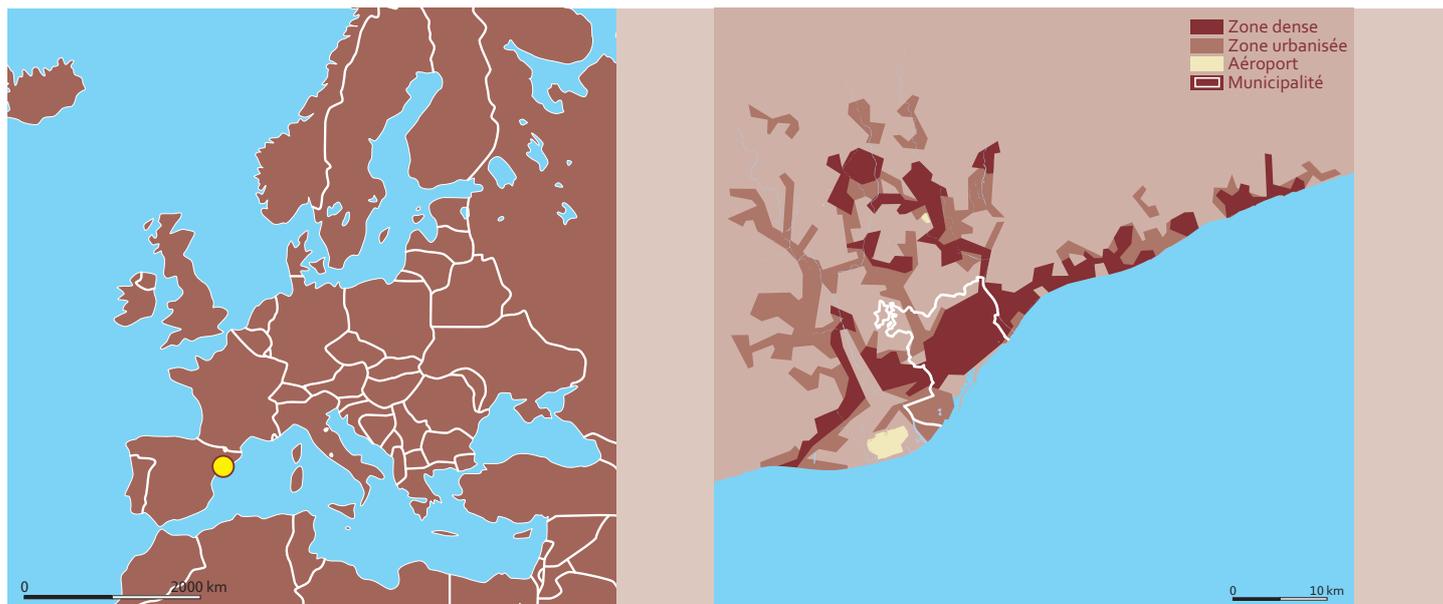
La commune d'Anvers est le chef-lieu de la Province et de l'arrondissement d'Anvers. En 1983, le territoire de la commune d'Anvers a été étendu aux sept communes périphériques (Berchem, Borgerhout, Deurne, Ekeren, Hoboken, Merksem et Wilrijk), transformées en districts anversoises, comme l'était déjà Berendrecht-Zandvliet-Lillo depuis 1958. Il y a une différence au niveau de la gestion hiérarchique des entités par rapport aux autres communes belges: chaque district est administré par le conseil du district et le collège du district.

Le District urbain d'Anvers est une administration infra-communale dotée d'un conseil élu, d'un bureau et d'un président. A Anvers les registres d'état-civil sont tenus à l'échelle des districts urbains.

Niveaux statistiques et administratifs



Barcelone



Deuxième ville d'Espagne après Madrid, Barcelone est la capitale de la région autonome de Catalogne et met en avant cette identité par rapport au reste du pays. Barcelone est aussi une référence architecturale et urbaine grâce au plan de Cerda de 1859. Ville cosmopolite, elle a une portée à la fois catalane, européenne et méditerranéenne. Porte d'entrée de la péninsule Ibérique, son port est un point central de l'espace méditerranéen et Sud-Européen.

Indicateurs généraux*

	Municipalité de Barcelone 2010	Aire métropolitaine 2010	Espagne 2007
Population	1 619 337	5 257 062	44 873 570
Evolution depuis 2001 (%)	0,3	1,8	9,3
Superficie (km ²)	101	7 728	507 782
Densité (hab/km ²)	15978	674	88
Moins de 15 ans (%)	15,4	14,6	14,6
Plus de 65 ans (%)	16,6	16,6	16,6
Etrangers (%)	16,1		11,6
Nombre d'emplois	813 400	2 593 800	
PIB annuel par habitant (US\$ PPA)		37 071	31 469
Revenu brut annuel par habitant (\$ constants)		33 119	30 742

*Statistiques officielles de Catalogne et statistiques de la Mairie de Barcelone, 2010 ; Aire métropolitaine et Espagne : OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

Conformément à la constitution espagnole et à son modèle décentralisé, la **Région autonome de Catalogne** a des prérogatives importantes. Le « Plan Territorial General de Catalunya » de 1995 encadre le développement du territoire catalan, en particulier la métropole barcelonaise autour de la ville, du comté et du Grand Barcelone. La région est souveraine sur les questions d'aménagement urbain et du territoire.

« **L'Ambit Metropolita de Barcelona** » est une sous-division de la région catalane formée de 7 « comarcas » (voisines des « pays » français, à un niveau supra-communal et infra-provincial). Depuis le début des années 2000 la potentielle transformation de cette région en « Vegueria » (région fonctionnelle) qui prendrait la plupart des compétences des comarcas (cf. infra) fait partie des réformes envisagées.

L'Aire métropolitaine du Grand Barcelone (« Area Metropolitana de Barcelona ») s'étend sur 36 communes. Elle consiste en une structure-mère à géométrie variable dont sont issues trois institutions auxquelles les communes sont libres d'adhérer ou non. Cela vise la création à long terme d'une forme unique d'administration métropolitaine. Elle est composée de :

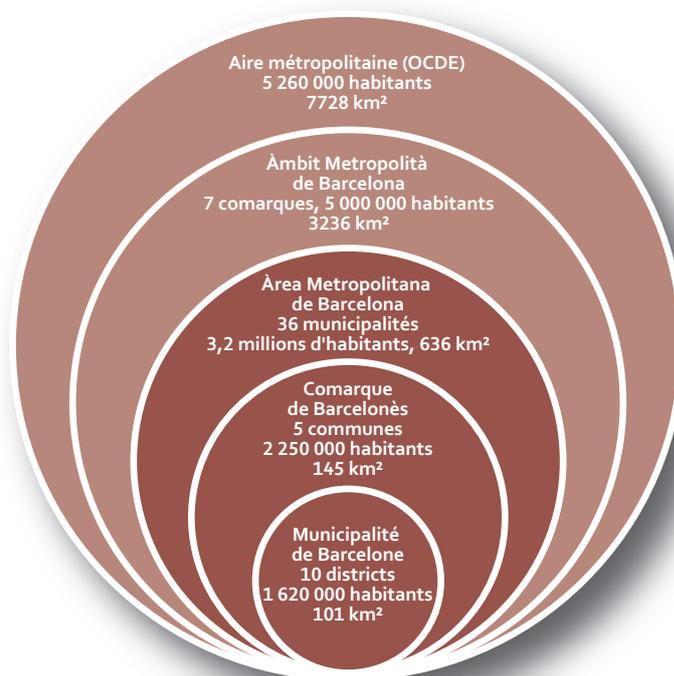
- la « Mancomunitat de Municipis (MM) », intercommunalité regroupant 31 municipalités ;
- L'Entité Métropolitaine de l'environnement (EMA) qui gère également les eaux et le traitement des déchets. Elle inclut 33 des 36 municipalités de l'AMB, et peut prélever ses propres taxes ;
- Enfin, l'Entité Métropolitaine des Transports (EMT) qui rassemble 18 municipalités.

Un gouvernement métropolitain puissant avait été créé en 1974 : la « **Corporacio Metropolitana de Barcelona** » (CMB). Il était doté d'un conseil métropolitain, disposait d'un budget conséquent provenant des transferts des municipalités et de compétences en matière d'urbanisme, de transports publics, de distribution et de gestion de l'eau et de traitement des déchets. Celui-ci a été dissout en 1987 car il faisait trop de concurrence à la région autonome de Catalogne. Il a été remplacé par les trois autorités du Grand Barcelone, moins puissantes et aux champs sectoriels plus restreints.

Barcelone forme avec ses quatre communes limitrophes la « **Comarca Barcelonès** », comté catalan comprenant un président et un conseil. Sur le principe de la communauté de communes, cette entité vise à l'harmonisation des politiques sur le territoire de la 1^{re} couronne de la métropole, avec possibilité de transférer à cette autorité des compétences et des fonds. Cependant, le pouvoir et le budget effectifs de ces comtés restent limités, servant surtout les petites villes qui souhaitent mettre des moyens en commun.

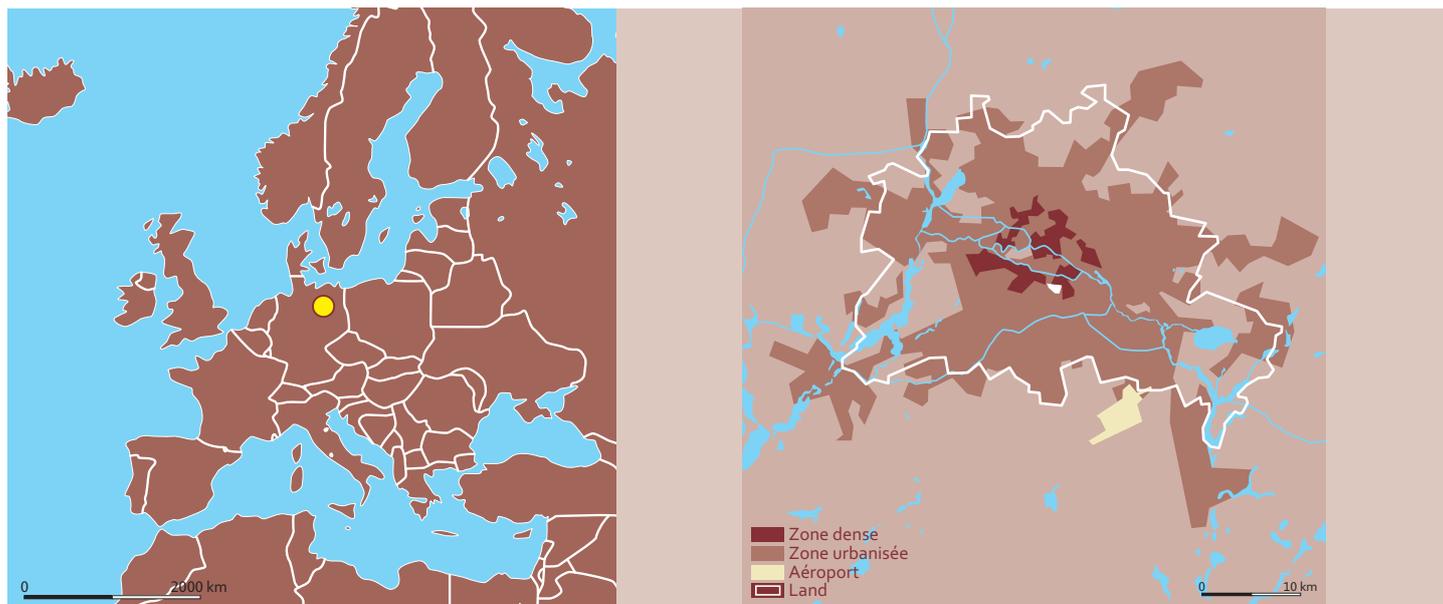
La municipalité de Barcelone (Ayuntamiento) est l'organe élu qui dirige la ville. Elle comprend 41 conseillers élus au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Le maire est élu par celle-ci. La Ville de Barcelone est par ailleurs divisée depuis 1987 en 10 districts administratifs possédant chacun leur propre conseil, dirigés par un président désigné par le Maire. La Municipalité est souveraine en matière de plans d'urbanisme.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Berlin



Berlin est la capitale et la ville la plus peuplée d'Allemagne. Depuis la réunification de l'Allemagne et de Berlin en 1990, l'agglomération berlinoise correspond globalement au land de Berlin. Celui-ci est entièrement entouré par le land de Brandebourg. Une fusion des deux Lander a été envisagée en 1996 afin de mieux coordonner les politiques locales et dépasser les anciennes frontières de la ville, mais n'a pas obtenu l'aval populaire.

Indicateurs généraux*

	Berlin 2010	Brandebourg 2010	Aire métropolitaine 2007	Berlin- Brandebourg 2010	Allemagne 2007
Population	3 450 900	2 506 200	4 996 272	5 957 100	82 247 020
Evolution depuis 2001 (%)	1,8	-3,3		-0,4	-0,1%
Superficie (km ²)	892	29 482	17 385	30 374	357 021
Densité (hab/km ²)	3 869	85	288	196	230
Moins de 15 ans (%)	12,1	11,4	11,7	11,8	13,8
Plus de 65 ans (%)	19,1	22,5	18,5	20,5	19,9
Etrangers (%)	13,7	2,7		9,1	8,2
PIB par hab (US\$ constants)			27 642		
Nombre d'emplois	1 710 600	1 083 900	2 275 200	2 794 500	
Revenu brut annuel par hab (US\$ constants 2009)	15 843	16 398			34 683

*Statistiques officielles des Lander Berlin et Brandebourg, 2010 ; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

L'Allemagne étant une fédération de Länder, l'Etat n'a pas des compétences très fortes sur les Länder, mais plutôt un rôle de coordination et d'harmonisation qui tend d'ailleurs à s'accroître.

Redevenue depuis 1990 la capitale de l'Allemagne, la métropole fonctionnelle déborde largement au-delà des frontières du land de Berlin (892 km²) pour former une « ceinture de graisse » sur le territoire du très rural land du Brandebourg qui l'entoure.

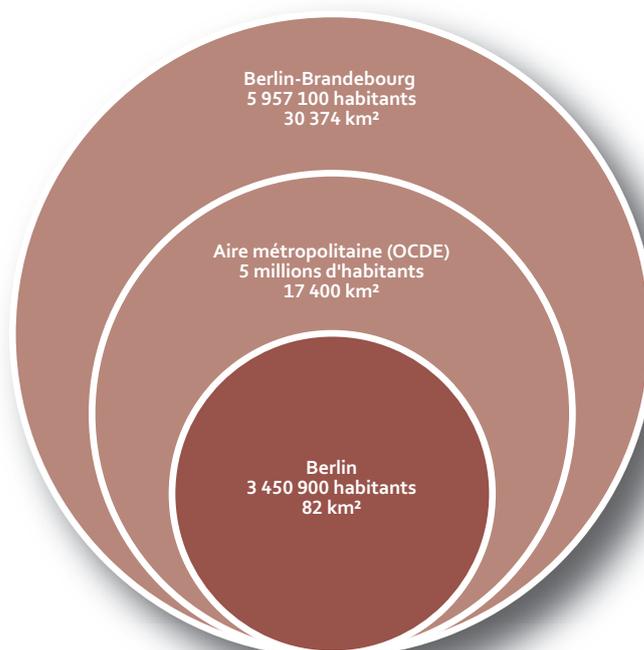
Suite à l'échec du référendum de 1996 qui proposait la fusion entre les Länder de Brandebourg et de Berlin **une aire de planification** a été mise en place, la « zone d'influence directe ». Celle-ci intègre 210 communes (le Brandebourg en compte 420), parmi lesquelles la plus grande est celle de Postdam (130 000 habitants). Cet échec est lié à une méfiance réciproque, les communes autour de Berlin craignant de tomber sous la domination de la puissante ville de Berlin, alors que Berlin accuse le Brandebourg de lui faire une concurrence déloyale grâce à une fiscalité attractive pour les entreprises et les plus fortunés, alors qu'il profite des infrastructures de la ville-centre.

Berlin est donc à la fois un **Etat fédéré à part entière** (land) et **une ville**, ce qui lui permet de cumuler d'importantes compétences (soit tout ce qui n'est pas réservé à l'Etat fédéral) qu'il peine toutefois à financer (une dette de plus de 60 milliards d'euros pour un budget annuel de 20 milliards d'euros en 2006).

La ville de Berlin est dirigée par un Maire-dirigeant (Regierender Bürgermeister) et un Sénat de 8 membres indépendants, nommés par le parlement du Land (monocaméral, composé de 130 députés élus pour cinq ans), et qui disposent chacun d'un portefeuille et d'une administration. Chacun peut ainsi suivre sa propre stratégie ce qui pose des problèmes en termes de leadership et de fragmentation du processus décisionnel. D'autant que les maires d'arrondissement sont élus au suffrage universel ce qui leur confère une certaine légitimité et leur permet de s'opposer, lorsqu'ils ont le soutien de la population, au Sénat et au Maire.

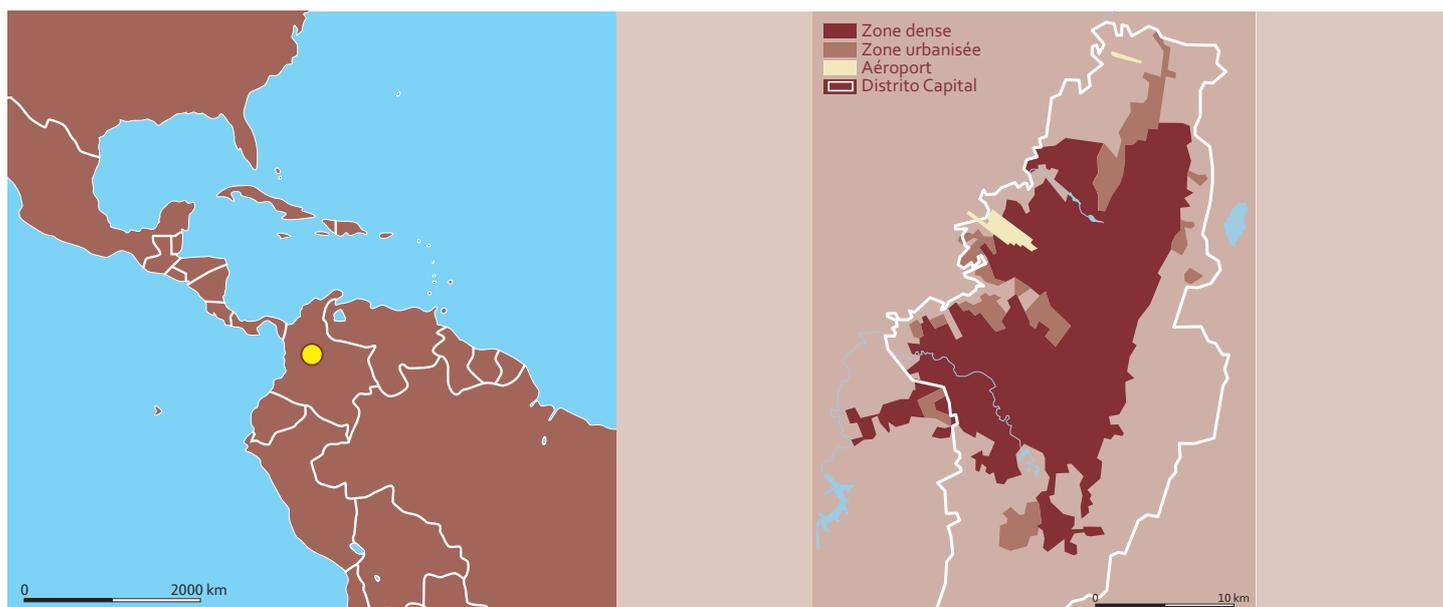
Les domaines de compétence du land de Berlin sont la police et l'éducation mais également l'environnement, la construction, l'aide sociale, le commerce de détail. Certains domaines ne relèvent de la compétence du land de Berlin que dans la mesure où il n'existe pas de législation fédérale.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Bogota



Bogotá est la capitale de la Colombie, siège du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Située sur un haut plateau de la Cordillère des Andes, elle est bordée au sud par les départements de Meta et Huila, au nord par la municipalité Chia, à l'ouest par la rivière Bogotá. Bogotá est la ville la plus peuplée de Colombie, en plus d'en être le principal centre industriel, économique, culturel et touristique. Elle constitue également un pôle central en Amérique Latine.

Indicateurs généraux*

	Distrito Capital 2010	Area Metropolitana de Bogota 2010	Colombie 2010
Population	7 363 782	8 089 560	45 566 856
Evolution depuis 1999 (%)	14,3	9,3	
Superficie (km ²)	1 732	5036	1 141 748
Densité (hab/km ²)	4 252	1 606	40
Moins de 15 ans (%)	24,7		30,3
Plus de 65 ans (%)	6,3		5,2
Etrangers (%)			
Nombre d'emplois	3 418 298		
PIB annuel par hab (US\$ PPA)	8 411		8 869
Revenu brut annuel par hab (\$ constants)			

*DANE, 2010 ; Rapport Siemens, Latin American Green Cities Index ; Rapport « Movilidad residencial en el area metropolitana de Bogota », Instituto de Estudios Urbanos ; Bogota City Profile, Global Cities Indicators Facilitator, Colombie : Index Mundi statistiques 2010

Gouvernement et gouvernance

La Colombie est un pays fortement centralisé. En sa qualité de capitale du pays, Bogota est le siège de toutes les institutions centrales au fonctionnement du gouvernement ainsi que des grandes entreprises nationales et internationales. Le gouvernement central intervient dans tous les aspects de l'organisation de la ville à travers ses différents ministères en traçant les lignes générales des politiques urbaines. Cependant depuis la nouvelle Constitution de 1991, la ville de Bogotá s'est vue attribuer une plus grande autonomie du fait des transferts de compétences réalisés dans le cadre de la décentralisation et du nouveau statut organique propre à Bogotá.

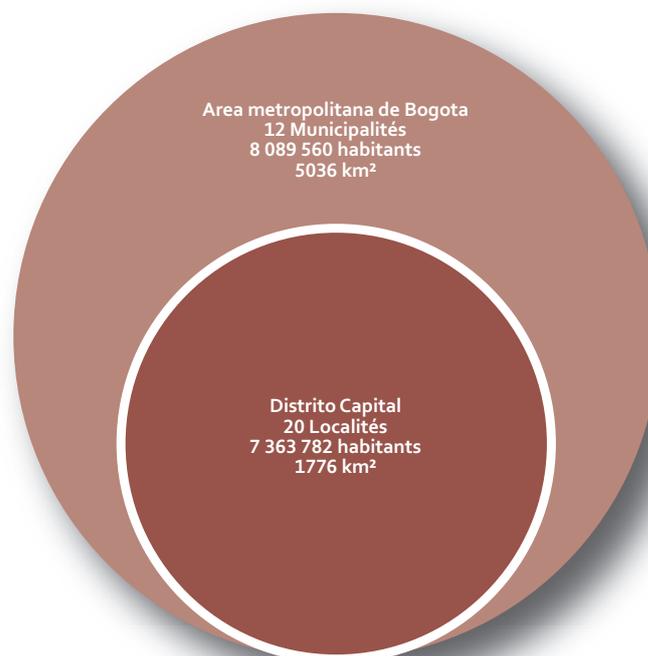
La région métropolitaine de Bogotá désigne l'agglomération de Bogotá bien que n'ayant pas d'existence officielle. Selon le recensement de 2005 du Bureau national des statistiques, cette agglomération est composée du « District Capital » et des 17 municipalités voisines. Sa formalisation juridique n'a pas encore été faite, principalement en raison d'une forte réticence des municipalités.

Le District capital (DC) a sa tête un Maire qui en est le représentant légal. Chef du pouvoir exécutif, il dirige l'administration de la Ville. Il est élu démocratiquement pour une période de quatre ans et préside le conseil administratif. Cette entité possède des prérogatives législatives et exerce le contrôle politique de l'administration au niveau du DC. Il est autonome en matière administrative, budgétaire et financière. Il se compose de 45 conseillers et de différents secrétariats.

Le DC est divisé en **vingt localités** chacune représentée par un maire local (alcalde local) nommé par le Maire du DC. Chaque localité compte un conseil administratif local (Junta Administradora Local – JAL), composée de 7 à 9 membres, élus par vote populaire pour une période de quatre ans coïncidant avec celle du conseil du district. Les JAL exercent des fonctions liées au suivi des programmes de développement social et économique, des travaux publics, de la surveillance et du contrôle de la provision des services publics dans leur localité. Les investissements sont réalisés avec les ressources du District Capital. Ils ont la capacité de recommander l'adoption de certaines mesures par les autorités du District Capital, et représentent des outils précieux dans la promotion de la participation citoyenne.

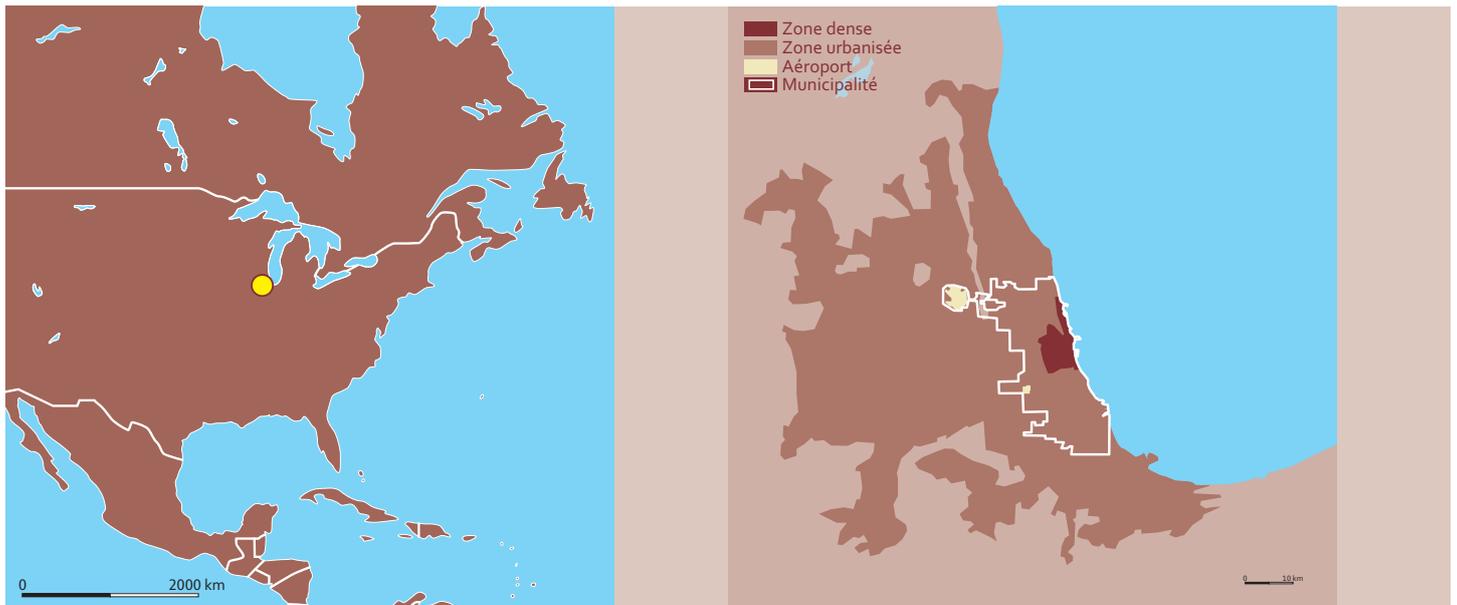
Le rôle du secteur privé dans la gouvernance de Bogotá est incontournable et gagne de plus en plus d'importance. A ce titre, le cas du TransMilenio est digne d'attention. Ce système de transports en commun fondé sur un partenariat public-privé a été développé à partir de 1999 à Bogotá. Ainsi, Transmilenio SA est une société publique chargée de fournir l'infrastructure, programmer les services, choisir et contrôler les opérateurs (production et qualité de service). Sous son contrôle, une entreprise privée gère la répartition des revenus entre opérateurs. Ce système innovant a participé au renouvellement de certains quartiers de la Ville, impulsant une réflexion nouvelle sur l'espace public, la création de voies piétonnes et de pistes cyclables.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Chicago



Troisième ville des Etats-Unis, Chicago est la plus grande du Midwest. Adossée au lac Michigan, la « Windy City » fut en grande partie détruite lors d'un incendie en 1871. Depuis, elle a été façonnée par les écoles d'urbanisme et d'architecture de Chicago pour en faire la ville américaine « modèle » : le grid pattern, les premiers gratte-ciels sous l'inspiration de Sullivan, Jenney et Burnham, l'exposition universelle de 1893, la Prairie School de Frank Lloyd Wright ont influencé jusqu'à aujourd'hui le paysage résidentiel américain.

Indicateurs généraux*

	Chicago City 2010	Cook County 2009	Aire métropolitaine 2007	Etats-Unis 2007
Population	2 824 064	5 287 037	9 496 853	301 279 600
Evolution depuis 2001 (%)	1	-1,7 (depuis 2000)	7,7	5,4
Superficie (km ²)	588	2 449	24 810	9 631 420
Densité (hab/km ²)	4803	2159	384	31
Moins de 15 ans (%)	20,2	21,0	21,4	20,4
Plus de 65 ans (%)	10,3	11,6	15,0	12,6
Etrangers (%)	21,7	20,4	17,1	7,4
Nombre d'emplois	1 304 342	2 466 286		
PIB annuel par hab (US\$ PPA)			54 717	46 434
Revenu brut annuel par hab (\$ constants)		29 021		46 867

*Census, 2010 ; Census Cook County 2009 ; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

L'Etat fédéral influence les politiques locales et a imposé la création de formes d'intercommunalité dans toutes les aires urbaines de plus de 50 000 habitants au travers des « Metropolitan Planning Organizations », afin de favoriser une gouvernance métropolitaine pour les transports. Ces organisations créées en 1962, à l'origine uniquement pour les autoroutes fédérales, sont aujourd'hui intégrées à d'autres institutions métropolitaines (à Chicago, la CMAP).

Alors que plusieurs niveaux administratifs exercent une activité au niveau métropolitain, seule une entité dépasse les frontières de l'Illinois : la **Regional Transportation Authority** (RTA) a la capacité, sous forme contractuelle et bilatérale, d'étendre son action dans l'Indiana et le Wisconsin. La plupart des autres organisations émanent d'une volonté politique au niveau de l'Etat d'Illinois.

Le Chicago Metropolitan area, communément appelé « **Chicagoland** » compte 9 785 747 habitants sur une superficie de 28 163 km². Elle est la troisième aire urbaine des États-Unis et la quatrième d'Amérique du Nord après celles de Mexico, New York et Los Angeles. Elle regroupe 14 comtés répartis sur trois États (l'Illinois, l'Indiana et le Wisconsin).

Créée en 2005 par la fusion entre la commission de planning NIPC (Northeastern Illinois Planning Commission) et le CATS (Chicago Area Transportation Study), la **Chicago Metropolitan Area for Planning** (CMAP) est une organisation de planification pour les transports et le développement économique sur l'ensemble des sept comtés de l'État de l'Illinois. Elle a une importance grandissante notamment en tant que partenaire de discussion et de conseil sur l'organisation métropolitaine des transports.

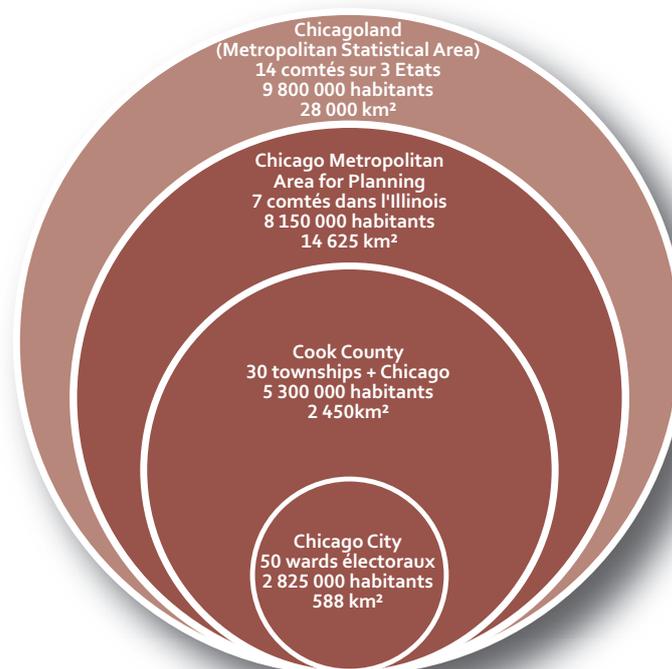
Visant à fournir une vision d'ensemble à l'organisation du territoire métropolitain, l'agence a émis un plan de développement « Go To 2040 », en 2010, appelé à être régulièrement mis à jour.

Le **comté de Cook** est soumis à des élections démocratiques et libre d'adopter sa propre fiscalité. Il compte trente townships (regroupements de plusieurs municipalités) en plus de la Ville de Chicago. Ces entités gouvernées par des organes élus ont des prérogatives définies par le « Township Code » de l'Illinois. Le comté s'occupe des réseaux d'eau via le « Metropolitan Water Reclamation District of Greater Chicago », coordonne les entreprises chargées de la gestion des déchets, gère les établissements publics de santé, certains espaces protégés ainsi que des établissements pénitentiaires.

Le gouvernement de la **ville de Chicago** comprend une branche exécutive et législative. Le maire de Chicago est le chef du pouvoir exécutif. Il est élu au suffrage direct pour un mandat de quatre ans. Le conseil municipal de Chicago est la branche législative du gouvernement. Il se compose de 50 conseillers municipaux élu au suffrage direct par les habitants de chacun des 50 « **wards** » (district) de la ville de Chicago.

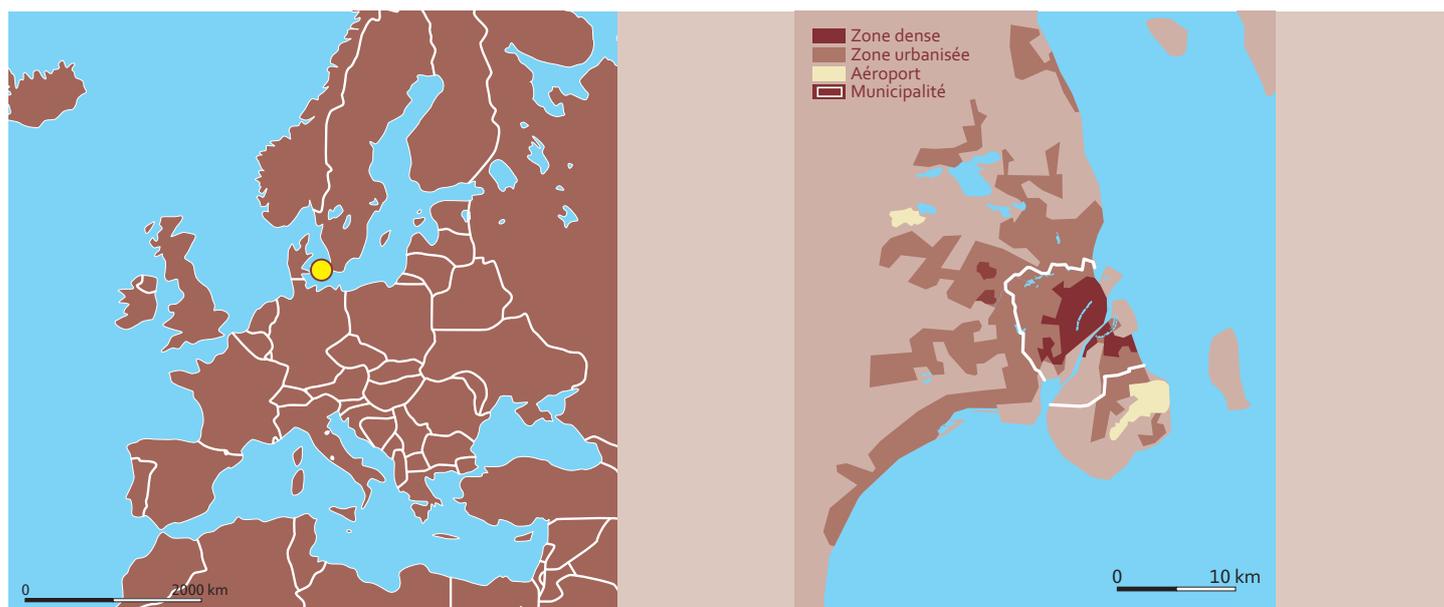
La ville de Chicago est divisée en soixante-dix-sept secteurs communautaires définis, à la fin des années 1920, par le comité de recherche en sciences sociales de l'Université de Chicago. Ces secteurs communautaires, essentiellement créés pour les données démographiques et statistiques de la municipalité et du bureau du recensement des États-Unis, servent également de base à une variété d'initiatives en matière de planification urbaine, à la fois au niveau local et municipal.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Copenhague



Ville côtière de la mer Baltique, située dans le détroit d'Øresund, elle fait à la ville suédoise de Malmö à laquelle elle est reliée par le plus long pont d'Europe (7,845 km). Capitale du royaume du Danemark depuis le début du xv^e siècle, c'est la plus grande ville scandinave, devant Stockholm et Oslo.

Indicateurs généraux*

	Ville de Copenhague 2011	Région Hovedstaden 2011	Danemark 2007
Population	539 542	1 680 271	5 457 415
Évolution depuis 2001 (%)	8,1		1,9
Superficie (km ²)	88	2 561	43 094
Densité (hab/km ²)	6 114	656	127
Moins de 15 ans (%)	16,0	18,9	18,5
Plus de 65 ans (%)	10,3	15,7	15,5
Étrangers (%)	22,0	16,0	5,5
Nombre d'emplois	355 257	858 000	
PIB annuel par habitant (US\$ PPA)	51 035		36 808
Revenu brut annuel par habitant (\$ constants)			37 323

*Statbank Denmark, 2011 ; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

La région de l'Øresund est conçue comme un organisme de coopération entre l'est du Danemark et le sud de la Suède, en particulier entre les villes de Copenhague et de Malmö. Elle est dirigée par un comité dont les membres sont élus à égalité par les citoyens danois et suédois. Elle vise à accroître la coopération économique entre les deux pays par une meilleure intégration, en dépit de systèmes monétaires différents. Toutefois, son champ d'action politique est très réduit.

La « Région Hovedstaden » (« région de la capitale ») a été créée en 2007. Elle a remplacé les comtés dans le cadre d'une réforme territoriale, tandis que le nombre de municipalités a été réduit à 29. Le comté de Copenhague, qui jouissait d'un statut particulier et autonome, a ainsi été inclus dans cette structure administrative plus large. Elle a notamment la charge d'établir le plan de développement régional.

Le grand Copenhague, ou Copenhague métropolitain, n'est pas à proprement parler une entité administrative, mais une échelle statistique employée pour désigner la conurbation de Copenhague. Elle correspond en majeure partie à la municipalité de Copenhague, à laquelle s'ajoutent les municipalités adjacentes. Un Conseil du Grand Copenhague a existé de 1974 à 1989, mais a été démantelé en raison de l'absence de pouvoir politique. Une nouvelle Autorité du Grand Copenhague a vu le jour en

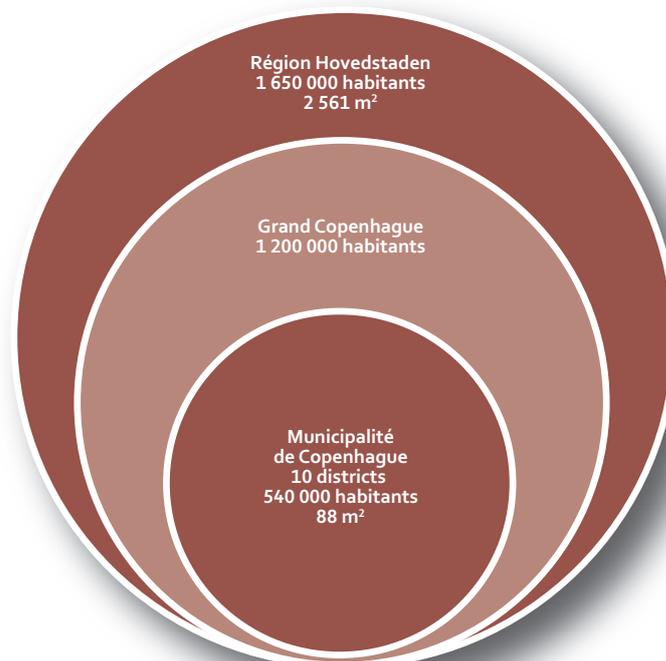
1999, en charge du transport, de la planification régionale, du développement économique, du tourisme et de la culture. Elle a été remplacée en 2007 par Movia, en charge du transport et gouverné par un conseil de 9 membres choisis parmi les municipalités de la région Hovedstaden.

La Ville de Copenhague est l'entité en charge de la gestion de Copenhague. Elle est dirigée par un conseil municipal de 55 membres, présidé par le Maire de la ville. Le conseil municipal est subdivisé en sept comités, chacun en charge d'un domaine (finance, culture, jeunesse, santé, services sociaux, technique et environnement, emploi et intégration). Chaque comité, présidé par un maire, est composé de 11 membres (seul le comité de finance en compte 13) et relié à une administration. Son budget avoisine les 35 milliards de couronnes danoises, soit environ 4,7 milliards d'euros.

Il existe d'autres institutions à géographie variable (intercommunalités et syndicats) qui ont des rôles décisionnels et opérationnels. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

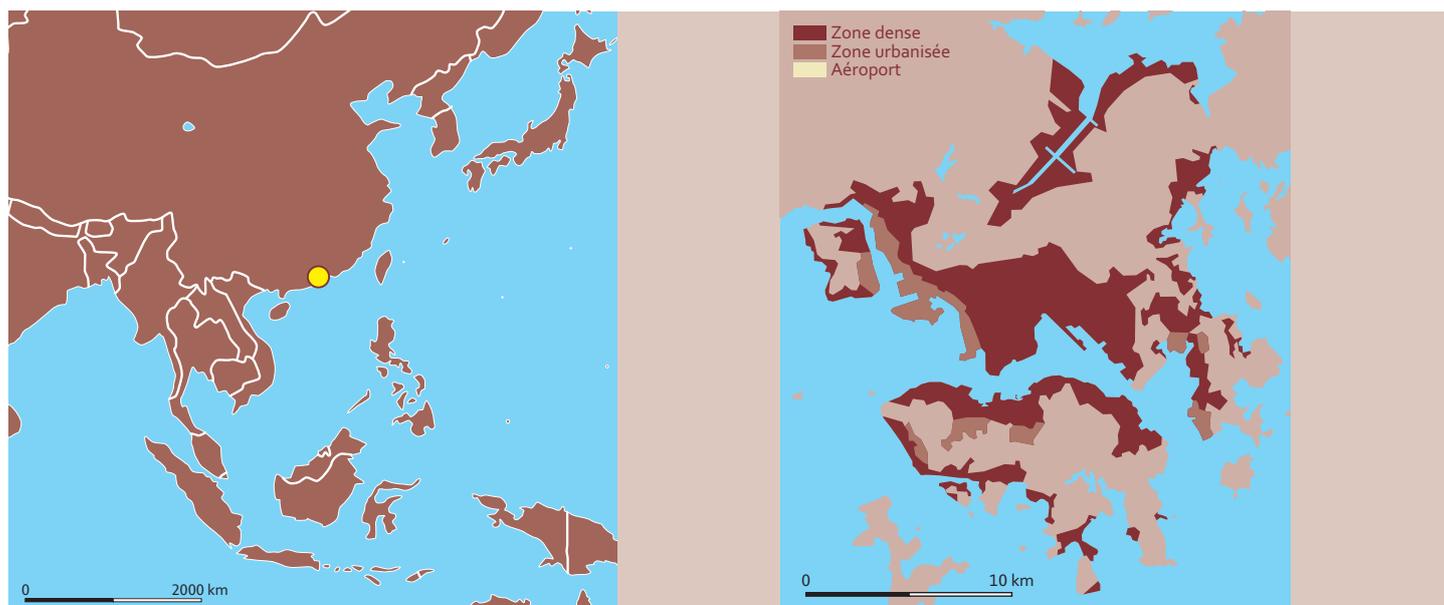
- Comité de liaison municipale: Coordination des politiques d'aménagement décidées par les plans communaux et régionaux
- Movia: agence publique de transports (bus et trains)
- Société de métro, agence publique détenue par Copenhague (50 %), Fredericksberg et l'État (41,3 %)
- Copenhagen Energy qui s'occupe de l'ensemble des réseaux.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Hong Kong



La Région Administrative Spéciale (RAS) de Hong-Kong, littéralement le « port aux parfums », est avec Macao une des deux RAS de la République Populaire de Chine (RPC). Située sur la rive orientale de la Rivière des Perles, elle est baignée au sud par la mer de Chine méridionale et voisine de la province du Guangdong au nord. Ville la plus riche de Chine, son économie est une des plus libérales au monde. C'est un pôle financier et commercial d'envergure mondiale. Colonie britannique à partir du traité de Nankin (1842), rétrocédée à la Chine en 1997, elle reste fondamentalement différente du reste de la RPC. Elle obéit au principe « un pays deux systèmes », qui lui permet de conserver son système légal, sa monnaie, son système politique, ses équipes sportives internationales et ses lois sur l'immigration.

Indicateurs généraux*

	Ile de Hong-Kong 2006	Kowloon 2006	Nouveaux Territoires 2006	RAS de Hong Kong (Région métropolitaine) 2006	Chine 2007
Population	1 268 112	2 019 533	3 573 635	6 861 280	1 329 090 000
Evolution depuis 2001 (%)	- 5,0	- 0,2	6,9	2,5	3,9
Superficie (km ²)	80	47	953	1 080	9 596 560
Densité (hab./km ²)	15 915	43 033	3 748	6 352	138
Moins de 15 ans (%)				12,0 (2010)	20,9
Plus de 65 ans (%)				13,1 (2010)	7,8
PIB annuel par habitant (2009, US\$ PPA)	51 035		36 808	42 653 (2009)	
Nombre d'emplois	355 257	858 000			
Revenu brut annuel par habitant (\$ constants)			37 323		

* Recensement de la population, 2006 ; <http://www.censtatd.gov.hk/>, 2010 ; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

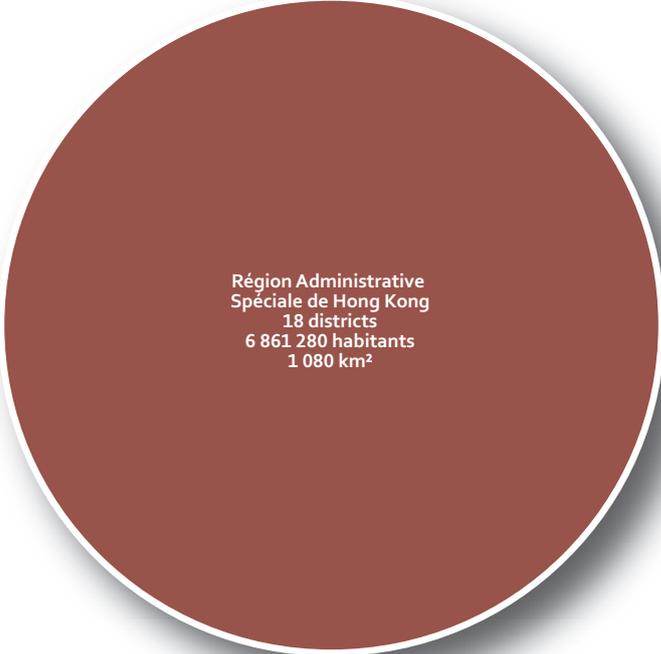
Le **Gouvernement de la Région Administrative Spéciale** (RAS) de Hong-Kong est dirigé par un chef exécutif élu par un collège électoral de 800 membres puis nommé par le gouvernement chinois. Les affaires du gouvernement sont attribuées à des secrétaires choisis par le chef exécutif et aussi agréés par le gouvernement chinois. Mais derrière la politique « Un pays, deux systèmes », Hong Kong dispose d'une grande autonomie, notamment grâce à son indépendance financière. Le conseil législatif constitue le parlement de Hong Kong. Ses 60 membres sont élus tous les quatre ans, mais pas en même temps que le chef de l'exécutif. La loi fondamentale dispose que 30 membres sont élus au suffrage universel, avec un système de 5 **circonscriptions** géographiques : **l'Île de Hong-Kong, Kowloon-Est, Kowloon-Ouest, Nouveaux Territoires Est, Nouveaux Territoires Ouest**; 30 membres sont élus dans 28 groupes socio-professionnels dans lesquels seule une minorité a le droit de vote.

Par ailleurs, Hong Kong est divisé en **18 districts**, chacun doté de son propre conseil de district dont une partie des membres

est élue au suffrage universel. Certaines missions du Bureau des affaires intérieures sont effectuées à cette échelle. Un responsable de district est à la tête de chaque bureau de district et représente le gouvernement. Il surveille toutes les politiques mises en place à son échelle et leur coordination entre districts, vérifie que les avis du conseil de district sont bien suivis, encourage la participation des résidents dans les affaires du district. Il sert de lien entre la communauté et le gouvernement, en s'assurant que les problèmes locaux soient résolus rapidement à travers des consultations et coopérations interdépartementales ; il est aussi médiateur entre le conseil de district et les départements des bureaux. Il s'occupe de la coordination des services en cas d'urgence.

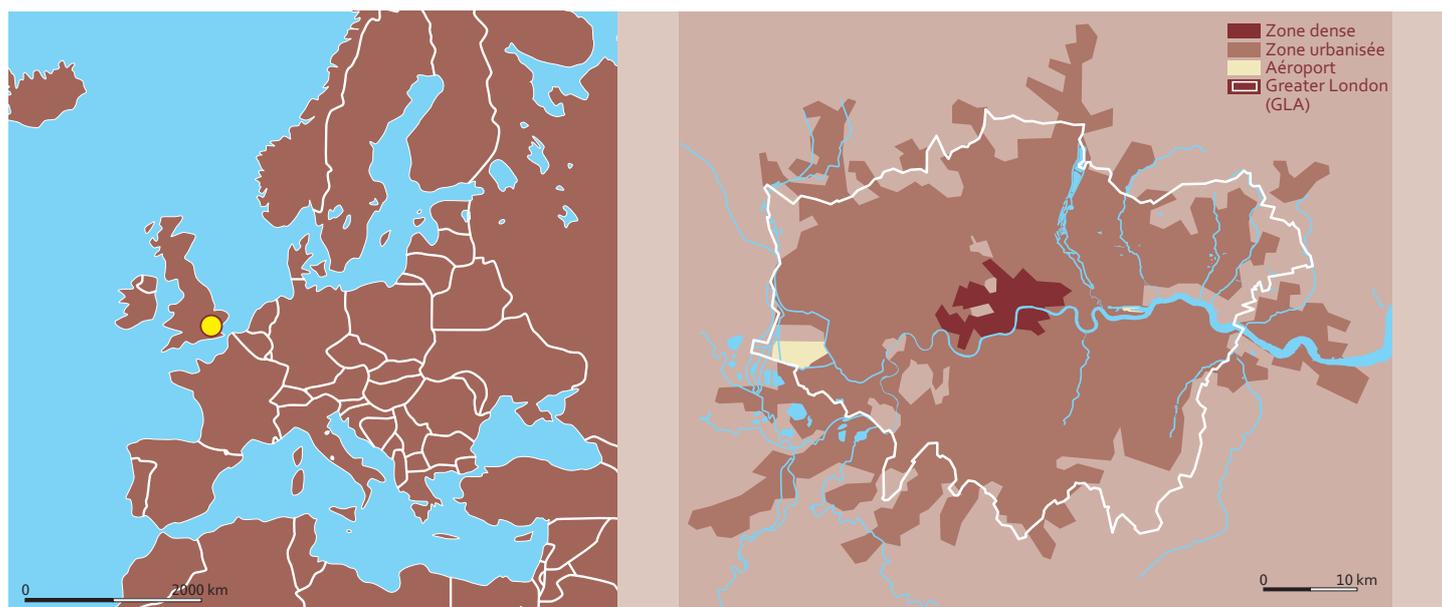
Les **conseils de district** n'ont pas de pouvoir politique réel, mais jouent un rôle essentiel de conseiller sur les problèmes de chaque district et les solutions appropriées à apporter à l'échelle de l'ensemble de Hong Kong. Ils ont un rôle de cohésion sociale important. Ils s'occupent ponctuellement des questions environnementales à travers certains aménagements (des parcs par exemple).

Niveaux statistiques et administratifs



Région Administrative
Spéciale de Hong Kong
18 districts
6 861 280 habitants
1 080 km²

Londres



Métropole vieille de plus de 2000 ans, Londres devient la ville la plus importante du monde au cours du XIX^e siècle. De ce fait elle précède les grandes étapes de l'histoire urbaine contemporaine. La forte croissance démographique que connaît Londres dès 1801 (1 millions d'habitants) entraîne une fièvre de l'expansion caractérisée par un étalement urbain et l'apparition de la péri-urbanisation. La seconde guerre mondiale détruit la capitale, en particulier les quartiers du centre et de l'East End sans pour autant réduire le poids de la ville. La reconstruction permet au tissu urbain de se modifier et de créer neuf villes nouvelles dans un rayon de 50 kilomètres de la capitale. Londres est enfin une ville globale, cœur politique, économique et culturel de la Grande-Bretagne, la ville est un pôle international pour les échanges commerciaux, notamment grâce à son port.

Indicateurs généraux*

	Greater London 2010	Région métropolitaine 2010	Royaume-Uni 2007
Population	7 832 100	13 156 242	60 975 360
Evolution depuis 2001 (%)	6,7		3,1
Superficie (km ²)	1595	11 875	244 820
Densité (hab/km ²)	4910	1113	249
Moins de 15 ans (%)	20,0	18,2	17,6
Plus de 65 ans (%)	11,5	13,2	16,0
Etrangers (%)	21,0		6,5
Nombre d'emplois	1 347 000	6 217 700	
PIB annuel par hab (US\$ PPA)		50 595	34 957
Revenu brut annuel par hab (\$ constants)		35 431	35 432

*London Datasore, 2010 ; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

Le territoire londonien correspondant à l'aire urbaine est gouverné par une collectivité particulière représentant l'agglomération du Grand Londres, le « **Greater London Authority** » (GLA), véritable pouvoir d'agglomération centrale, puisque le périmètre de l'agglomération déborde sur les 2 régions voisines : East England et South-East England. Le Maire du Grand Londres est le seul élu au suffrage universel direct de toute l'agglomération. De ce fait, il bénéficie d'une légitimité et d'une visibilité exceptionnelle tant au sein de la métropole, qu'à l'international où il est perçu comme l'ambassadeur du grand territoire londonien. Le « London Plan », véritable plan stratégique pour le Grand Londres, adopté en 2011, comme la candidature aux JO de 2012, incarnent les ambitions de l'agglomération londonienne.

Par ailleurs, Le Grand Londres est couvert de très nombreuses structures de partenariat public-privé, soit opérationnelles, soit stratégiques, mais qui ne recouvrent que des fragments du territoire londonien. Le GLA gère directement 4 domaines dans leur quasi-totalité, il s'agit des transports, c'est-à-dire du métro, des bus, des taxis, des voies navigables et du péage urbain ; la police dont le quartier général est connu sous le nom de « Scotland Yard » ; les pompiers et les urgences ; le développement économique.

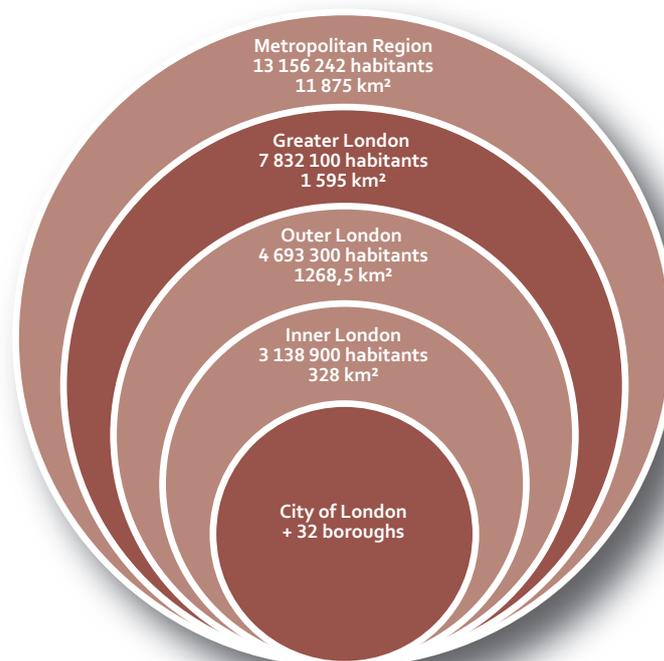
La légitimité du maire du Grand Londres est cependant contrebalancée par la résistance des 33 boroughs, collectivités de rang inférieur. Dans les faits, le GLA ne peut rien opposer aux boroughs

à l'exception importante des projets stratégiques inclus dans le « London Plan ».

La « **City** » de Londres et les 32 « **boroughs** ». La « City Of London », située dans le cœur de Londres est une collectivité locale particulière. Elle ne couvre qu'un petit territoire de 290 hectares, soit environ la superficie des 1^{er} et 2^e arrondissements de Paris. Elle regroupe l'hyper centre bancaire et le quartier principal des affaires londonien. La City est dirigée par un Conseil « Corporation of London », dont la forme n'a pratiquement pas changé depuis le Moyen Age. Ce conseil est élu à la fois par les résidents et par les entreprises. Les boroughs sont dirigés par un conseil (council) élu tous les quatre ans dont le représentant est le chef du parti politique majoritaire. Ils cumulent les compétences de communes et des comtés et sont des collectivités de gestion qui exercent leur responsabilité dans les domaines du logement, des services sociaux, de l'entretien des voies publiques, de l'enseignement, de l'état civil et de la collecte des ordures ménagères.

L'Etat était représenté jusqu'à peu par le « **Government Office for London** » (GOL), sorte de mini-préfecture qui avait en charge les politiques de l'État sur le Grand Londres ainsi que les relations technico-administratives avec les acteurs publics londoniens. Cette structure a été abolie en 2010. L'État reste très influent, notamment par l'importance des transferts financiers vers le GLA et les boroughs.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

New York



New York est la ville la plus peuplée des Etats-Unis et est la capitale mondiale de la finance, architecturalement représentée par les buildings du Sud de Manhattan, l'île centrale de la ville. Elle accueille entre autre le siège de l'ONU, symbole de la dimension politique internationale de la ville. La longue histoire de l'immigration explique la diversité et la vitalité culturelle des cinq boroughs qui la composent : Manhattan, Brooklyn, Queens, le Bronx et Staten Island.

Indicateurs généraux*

	New York City 2009	Aire Métropolitaine de New York 2009	Etats-Unis 2007
Population	8 391 881	19 069 796	301 279 600
Evolution depuis 2001 (%)	4,1	3,5	5,4
Superficie (km ²)	784	17 319	9 631 420
Densité (hab/km ²)	10 706	1 101	31
Moins de 15 ans (%)	19,0	19,2	20,4
Plus de 65 ans (%)	12,1	13,1	12,6
Etrangers (%)	35,9	27,6	7,4
Nombre d'emplois	1 304 342	2 466 286	
PIB annuel par hab (2007, US\$ PPA)		64 017	46 434
Revenu annuel par hab (\$ constants)	30 337	29 021	46 867

*US Census, 2009 sauf mention contraire; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

Le **Grand New York** ou **New York Metropolitan area** est l'aire urbaine la plus peuplée des États-Unis et la deuxième du monde. Elle regroupe 30 comtés et 725 municipalités qui s'étendent sur quatre États (New York, Connecticut, Pennsylvanie, New Jersey) et quelque 17 400 km². Cette vaste région ne coïncide avec aucune institution politique formelle.

Seule une plateforme de coopération ayant le statut d'organisation non gouvernementale (**Regional Plan Association**) a la charge de réaliser le Schéma régional (Regional Plan) tous les 30 ou 40 ans. Celui-ci définit une vision stratégique en termes d'aménagement, de développement économique, de transports et de logement. Actuellement, l'Association suit la mise en œuvre du troisième Regional Plan, datant de 1996.

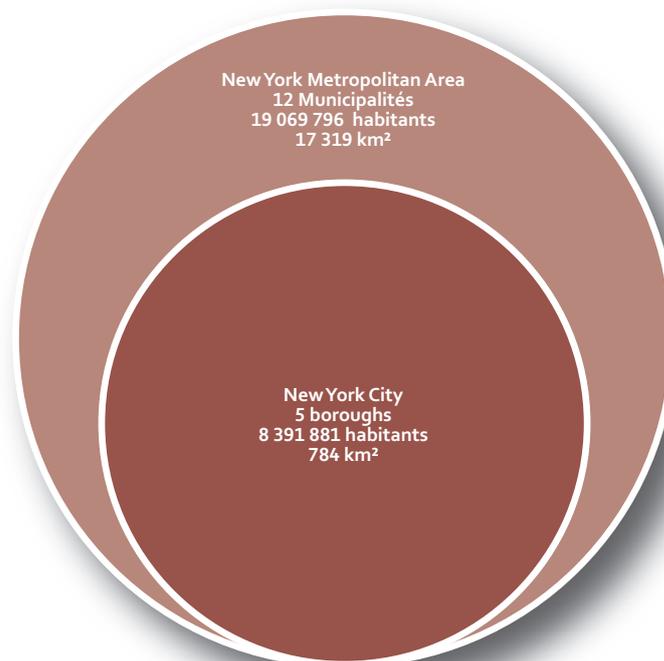
L'**État de New York** est divisé en 62 comtés (counties). Si la ville de New York se trouve dans l'État de New York, une grande partie de son agglomération se trouve dans les États voisins du Connecticut et du New Jersey, tandis que le nord de l'État de New York est à l'inverse assez rural. Cinq des comtés de l'État coïncident avec les cinq arrondissements (boroughs) de la ville de New York mais ces derniers ne fonctionnent pas comme des comtés à proprement parler. Ils ont des pouvoirs limités et sont directement soumis à l'autorité municipale.

Bien que dépendant de l'État de New York, la **Ville de New York** bénéficie d'une large autonomie législative et exécutive et d'une administration plus centralisée que la plupart des autres villes américaines. Elle dispose de compétences relevant habituellement des États. Son statut est défini par une charte, amendée et promulguée par l'Assemblée législative de l'État de New York. La municipalité est responsable de l'éducation, des bibliothèques, de la sûreté, de l'hygiène, de l'approvisionnement en eau, des services d'assistance sociale, des établissements pénitenciers et des équipements de loisirs.

Le gouvernement de la Ville se divise en une branche exécutive et une branche législative. Le Maire (Mayor of New York) incarne le pouvoir exécutif. Il est élu au suffrage direct pour un mandat de quatre ans. Son bureau administre tous les services municipaux, la propriété publique, la police, la plupart des organismes publics et applique les ordonnances et les lois de l'État de New York dans la ville. Le conseil municipal (New York City Council) forme le pouvoir législatif. Il est composé de 51 membres représentant les districts électoraux répartis sur les 5 boroughs (arrondissements).

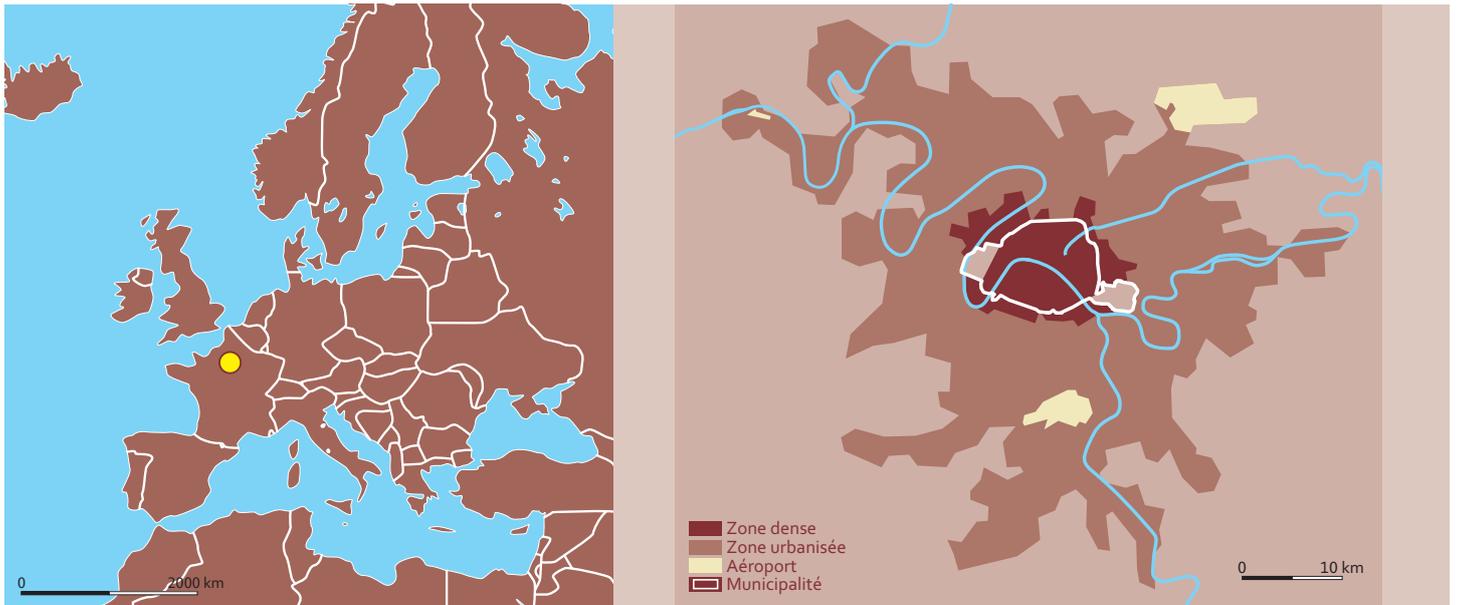
Chacun des cinq boroughs de la Ville de New York est dirigé par un Borough président. Il s'agit d'un poste représentatif au pouvoir limité, qui consiste essentiellement à conseiller le Maire à propos des problèmes relatifs à un borough en particulier, et à propos du budget.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Paris



Capitale macrocéphale et métropole mondiale, Paris a vu sa structure et son architecture considérablement influencée par la révolution industrielle et les travaux entrepris par le baron Haussmann au XIX^e siècle. Riche par son histoire et ses monuments, Paris fait partie des villes les plus touristiques au monde, tout en étant insérée dans l'économie mondiale grâce à son quartier d'affaires.

Indicateurs généraux*

	Ville de Paris 2008	Paris + 3 depts (92, 93, 94) 2008	Île-de-France 2008	France métropolitaine 2008
Population	2 211 297	6 578 258	11 659 260	62 134 866
Evolution depuis 2001 (%)	3,5	5,2	5,0	4,8
Superficie (km ²)	105	759	12003	543 941
Densité (hab/km ²)	21 060	8 667	971	114
Moins de 15 ans (%)	14,4	18,3	19,5	18,3
65 ans ou plus (%)	14,1	13,0	12,5	16,7
Etrangers (%)	14,9	15,0	12,4	5,8
Nombre d'emplois	1 788 148	3 750 664	5 612 336	25 598 495
PIB annuel par hab (2007, US\$ PPA)			50 508	32 495
Revenu moyen déclaré par personne (en euros)	25 349	19 491	18 194	14 737

*Insee, recensement 2008 ; PIB et revenu brut annuel OCDE, 2007 ; Revenu moyen déclaré Insee, revenus fiscaux des ménages 2008

Gouvernement et gouvernance

Le Conseil régional d'Ile-de-France est élu au scrutin de liste proportionnel et désigne en son sein son Président. La région est composée de 7 départements en plus de celui de Paris. Le département est à la fois une collectivité locale décentralisée, une circonscription administrative déconcentrée et une circonscription électorale. A Paris, le préfet également préfet de région depuis 2010, est le relais de l'Etat au niveau local. Il coordonne certaines politiques de l'Etat avec l'échelon régional (en matière de logement, ou d'équipements). La « révision générale des politiques publiques » engagée depuis 2007 ne touche pas encore les départements franciliens.

Le département de Paris est une entité administrative à part dont les compétences ne s'étendent que dans les limites administratives de la Ville de Paris. Cette collectivité bénéficie d'un statut spécifique dans le paysage français puisqu'il n'est pas soumis aux élections cantonales, la Mairie de Paris cumulant les compétences de la Ville et du département.

La Ville de Paris, administrée par le Maire de Paris et un conseil municipal, dispose d'une influence importante dans la métropole parisienne, avec un budget supérieur à celui de la région Île-de-France (7,7 milliards d'euros pour la Mairie contre 4,6 pour la région).

Au nombre de 20, les arrondissements sont des entités administratives pourvues d'un maire et d'un conseil d'arrondissement. Ils assurent la représentation locale auprès de la municipalité, donnent des avis sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), et assurent la mise en place des équipements publics de proximité. Ils gèrent la moitié des logements publics (l'autre moitié étant gérée par la Ville). Ils animent la démocratie locale via les conseils de quartiers, ainsi que le soutien au monde associatif.

Paris Métropole est une structure métropolitaine inédite, née de la volonté des collectivités territoriales. Elle prend la forme d'une « conférence métropolitaine » en 2006 puis d'un « syndicat d'études » en 2009, agissant comme forum des différents représentants des collectivités (maires, départements, région). Elle n'est

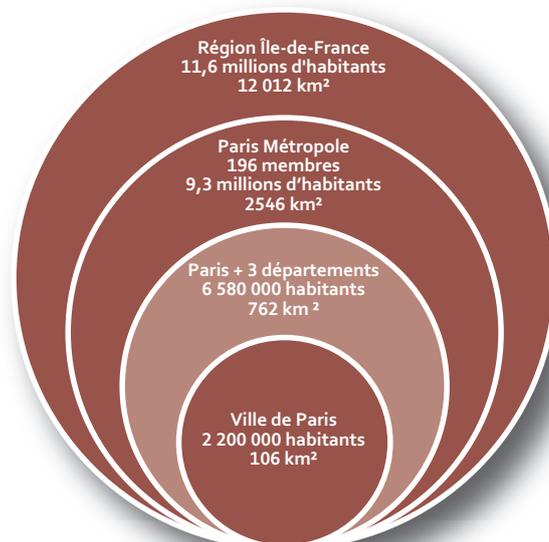
pas été pensée comme une collectivité locale supplémentaire mais comme un lieu favorisant l'émergence de projets multilatéraux à l'échelle métropolitaine.

Il existe d'autres institutions à géographie variable sur le territoire francilien, qui ont d'importants rôles décisionnels et opérationnels. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

- Les communautés d'agglomération sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, avec une importante intégration des communes membres.
- La SOREQA: Société de requalification des quartiers anciens, créée par Paris et Plaine Commune.
- Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF): coordonne et finance les transports publics de voyageurs d'Île-de-France, assurés par la RATP, la SNCF Ile-de-France et les compagnies de bus privées.
- Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF): 142 communes adhérentes (sauf Paris). Assure l'alimentation en eau potable.
- Syndicat intercommunal de Traitement des ordures ménagères SYCTOM: 84 communes adhérentes, traitement et valorisation des déchets.
- Syndicat interdépartemental d'assainissement (SIAAP): englobe 4 départements et 180 communes réparties sur 4 autres départements
- Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)...

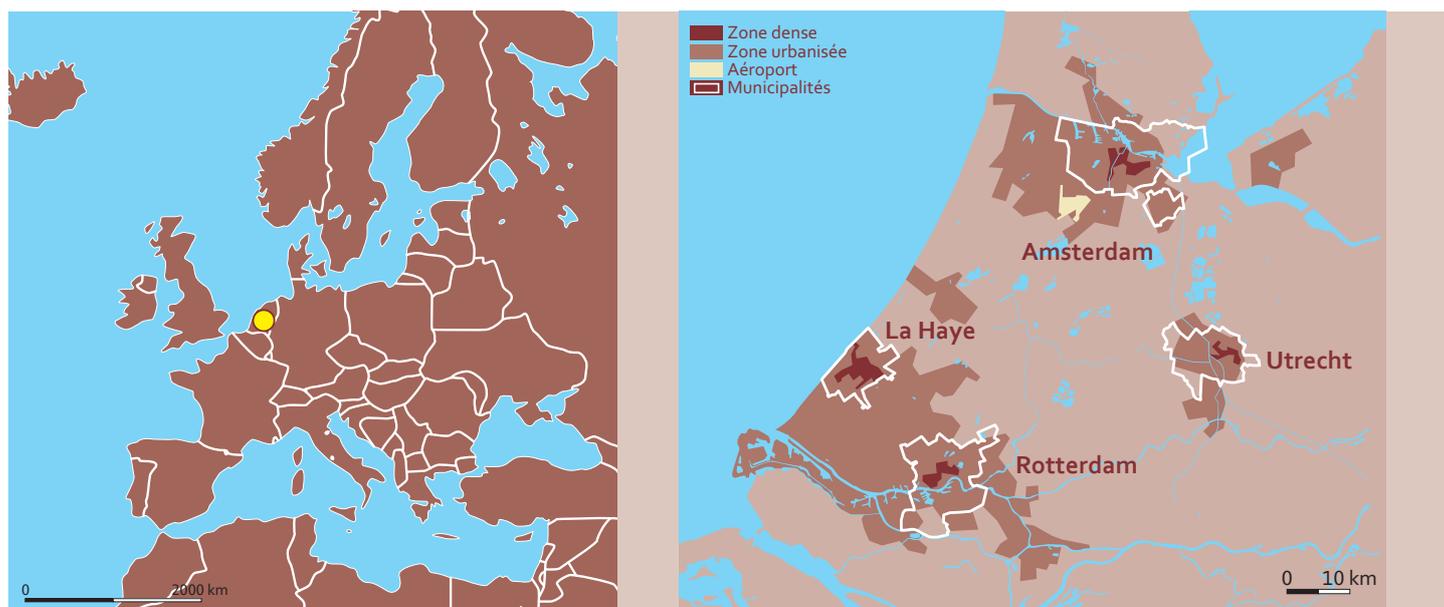
En termes de projet métropolitain, **le projet du Grand Paris** a été lancé en 2007 par le président de la République. Suite à une consultation internationale, la Société du Grand Paris a été formée en 2010 afin de faire naître des réseaux de transports à l'échelle métropolitaine (Grand Paris Express). Elle est animée par un directoire et un conseil de surveillance. De nombreux projets urbains issus des travaux du Grand Paris visent à créer des pôles d'attraction dans toute la métropole.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Randstad



La Randstad (ou Randstad-Holland) est une métropole polycentrique constituée à partir des quatre plus grandes villes néerlandaises : Amsterdam, la capitale, Rotterdam, cœur industriel possédant une position portuaire stratégique à l'embouchure du Rhin et de la Meuse, La Haye, siège du gouvernement, et Utrecht, principale ville étudiante, dont aucune n'est véritablement dominante. L'espace au centre de cette conurbation est surnommé le Cœur Vert (Groene Hart). Depuis quelques années la Randstad est qualifiée de « Deltametropool », constituée par deux grandes aires métropolitaines, Noordvleugel, au nord regroupant notamment Amsterdam et Utrecht, et Zuidvleugel, au sud, avec Rotterdam et La Haye.

Indicateurs généraux*

	Ville d'Amsterdam 2009	Ville de La Haye 2009	Ville de Rotterdam 2009	Ville d'Utrecht 2009	Randstad (4 provinces) 2009	Pays-Bas 2007
Population	747 093	475 681	582 951	294 737	7 722 321	16 381 690
Evolution depuis 2001 (%)	1,7	7,5	- 2,1	14,9	4,3	2,0
Superficie (km ²)	166	83	206	95	11 372	41 526
Densité (hab/km ²)	4 503	5 766	2 830	3 089	665	394
Moins de 15 ans (%)	15,7	17,5	16,6	16,3	17,9	18
Plus de 65 ans (%)	11,2	13,3	14,4	10,2	14	14,6
Etrangers (%)	11,9	11,4	9,3	7,3		4,2
Nombre d'emplois		343 800			3 348 400	
Revenu brut annuel par hab (\$ constants)						40 165

*Eurostat, 2009 ; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

La Randstad (Conurbation en Néerlandais) est avant tout une création de géographe. Dépourvue de ville centre, son cœur est protégé de l'urbanisation. Cette métropole est en fait un réseau polycentrique de villes parmi lesquelles figurent 9 des 10 municipalités les plus riches du pays. La Haye a le statut de capitale politique du pays, Amsterdam en est le cœur économique et Rotterdam est le premier port européen.

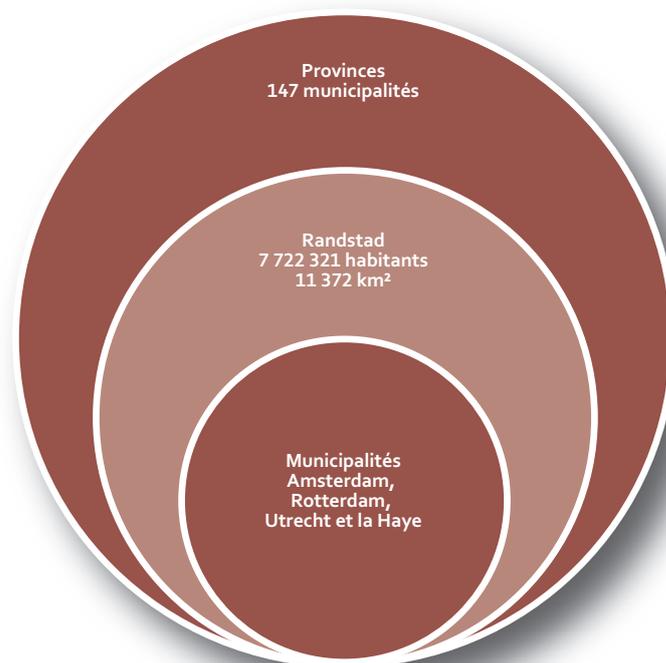
D'un point de vue institutionnel et identitaire elle n'a pas d'existence propre. En revanche, elle se situe sur un territoire hérité de la géographie et d'une volonté forte d'y établir des lieux de vie et d'activités humaines. Cette entreprise titanesque, qui a permis de dompter la nature, a laissé en héritage un **Etat fort**, au rôle toujours prépondérant. L'Etat, à travers le **programme prioritaire pour la Randstad** (UPR) qui a mis en place une action interministérielle coordonnée, conjuguée avec **l'agenda 2040** qui fixe des priorités sur le long terme, garde la main sur la programmation stratégique de la région. L'essentiel des pouvoirs juridiques, politiques et financiers est ainsi exercé par le gouvernement central. Le principe de subsidiarité est appliqué pour savoir quel niveau est le plus à même de résoudre une problématique donnée et désamorcer les conflits. De plus, il existe une forte culture politique de la concertation aux Pays-Bas.

Les provinces ont des compétences et des moyens limités. Chaque province est gouvernée par un commissaire de la Reine nommé par le souverain et possède son parlement local, les Etats provinciaux. Elles disposent surtout de pouvoirs administratifs qui assurent la liaison entre l'État et les communes.

Troisième échelon administratif, **Les municipalités jouent un rôle important** puisqu'elles ont la compétence de principe en matière d'urbanisme, et leur champ de compétences a été élargi ces dernières années. Elles sont dirigées par un conseil élu par le peuple et par un burgemeester, qui est proposé par le ministre de l'Intérieur et nommé par la Couronne, par décret royal, pour un période de six ans. Le bourgmestre préside le conseil municipal sans en faire partie. Il est assisté par les wethouders (adjoints au maire) qui sont eux nommés par le conseil municipal.

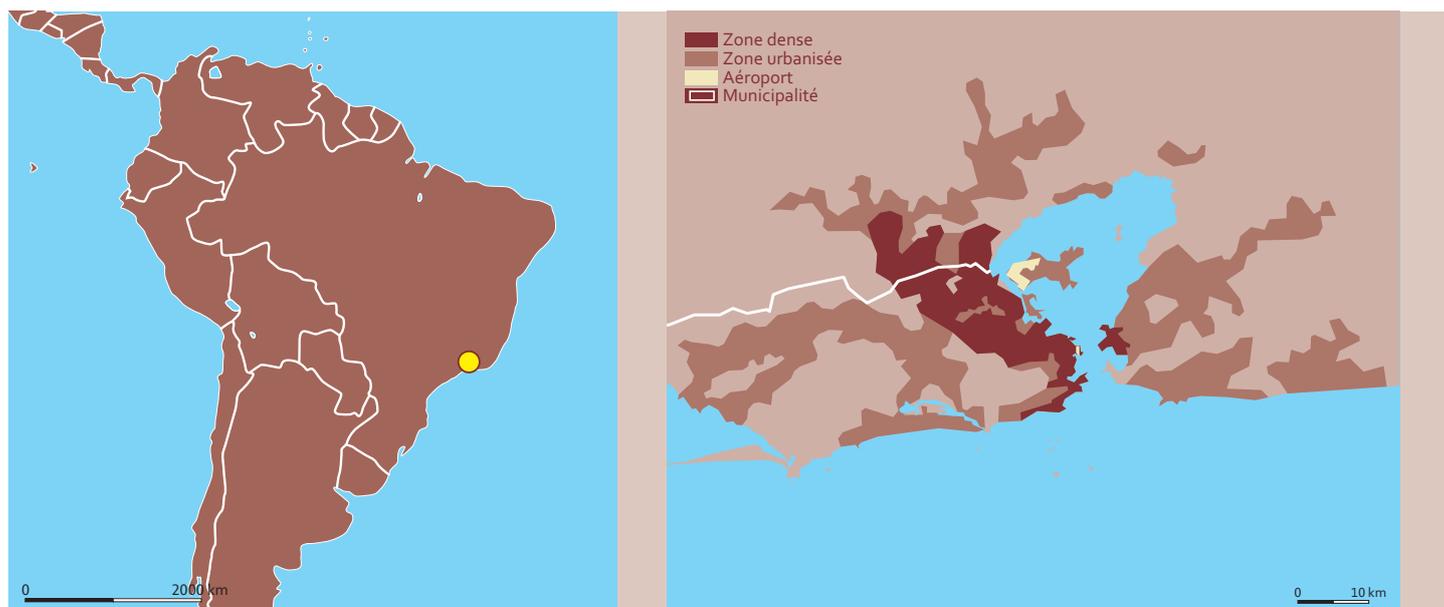
Enfin, de nombreux regroupements de municipalités, qui gagnent en importance, morcellent encore un peu plus un territoire où souvent les villes semblent être davantage concurrentes que complémentaires.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Rio de Janeiro



Capitale de l'Etat du même nom et agglomération d'environ 11 millions d'habitants, Rio de Janeiro est la deuxième plus grande ville du Brésil derrière São Paulo. Son histoire est celle d'un ancien port colonial devenu capitale de l'empire portugais, avant de connaître des jours plus difficiles avec l'indépendance, de l'Empire à la République. Si elle semble aujourd'hui distancée économiquement par São Paulo, elle conserve un prestige culturel indéniable à l'échelle internationale.

Indicateurs généraux*

	Ville de Rio de Janeiro 2010	Région Métropolitaine 2010	Mésorégion 2010	Etat de Rio de Janeiro 2010	Brésil 2007
Population	6 323 037	11 554 996	12 633 420	15 993 583	190 120 000
Evolution depuis 2001 (%)	7,9	6,3		11,1	7,1
Superficie (km ²)	1 260	4 557	10 230	43 696	8 511 965
Densité (hab/km ²)	5 266	2 553	1 235	366	22
Moins de 15 ans (%)	19,4			20,0	26,8
Plus de 65 ans (%)	10,5				6,4
Etrangers (%)					0,4
Nombre d'emplois				7 147 000	
PIB annuel par habitant (US\$ PPA)					10 465

*IBGE 2010, OCDE 2007

Gouvernement et gouvernance

Malgré la nature fédérale de son système politique, le Brésil n'est pas réellement comparable aux Etats-Unis ou à l'Allemagne. En effet, le Pacte Fédéral brésilien, institué par la Constitution de 1988 qui marque le retour à la démocratie, n'unit pas des Etats mais bien l'ensemble des 5 562 municipalités (municípios). Ces dernières constituent le socle du système politique brésilien, et entretiennent des relations directes avec le gouvernement central.

En termes de compétences, **L'Etat central brésilien** élabore les plans nationaux ou régionaux en matière de développement économique et social, et gère la concession de certains services, comme les télécoms et la radiodiffusion. Il partage avec les municipalités des prérogatives en matière de patrimoine et de tourisme, de santé, d'environnement, d'éducation et de culture, de justice et de police, ou encore de lutte contre la pauvreté.

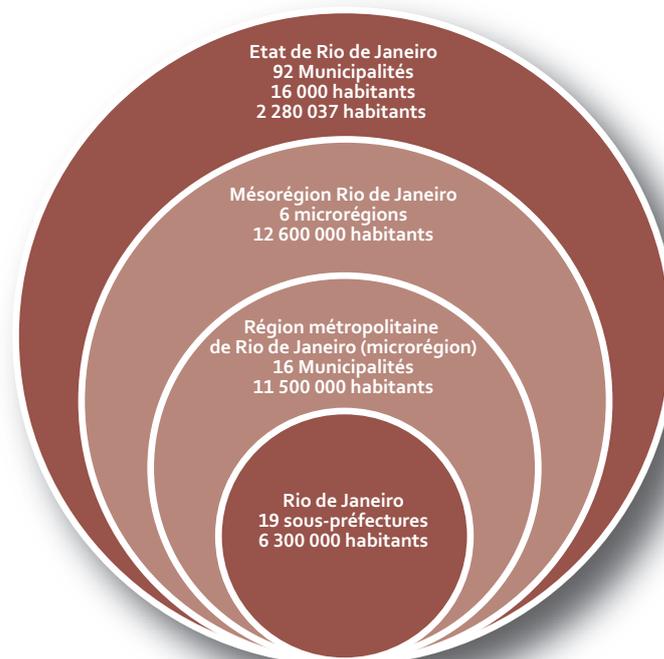
Comme les 26 autres Etats du Brésil, **l'Etat de Rio de Janeiro** est dirigé par un gouverneur et un vice-gouverneur, élus au suffrage universel pour 4 ans. Les électeurs élisent en même temps les membres d'une assemblée législative, dont le nombre de députés dépend de la représentation de l'Etat à la chambre des députés de l'Union. Hormis la gestion des réseaux de gaz et la capacité de créer des regroupements supra-municipaux, les Etats ne disposent pas de compétences exclusives. Mais ils peuvent à l'inverse exercer toutes les compétences qui ne leur sont pas interdites par la Constitution fédérale. En l'absence de réelle stratégie de planification à l'échelle métropolitaine, l'Etat de Rio de Janeiro a par exemple créé en 2007 une **Agence Métropolitaine des Transports (AMTU)** réunissant les 92 municipalités et l'Etat, ainsi que

d'autres partenaires, notamment opérateurs et concessionnaires concernés par les enjeux de transport métropolitain.

La ville de Rio de Janeiro forme avec 15 autres municipalités **la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro** (Grande Rio). Cette entité, créée en 1975 représente une microrégion, qui à son tour fait partie de la méso-région de Rio de Janeiro. Il y a au total 6 méso-régions dans l'Etat de Rio de Janeiro. Ce sont des subdivisions qui regroupent plusieurs municipalités avec des similarités économiques et sociales. Mais elles ne constituent pas une entité politique ou administrative, et ont été créées par l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGE) à des fins uniquement statistiques.

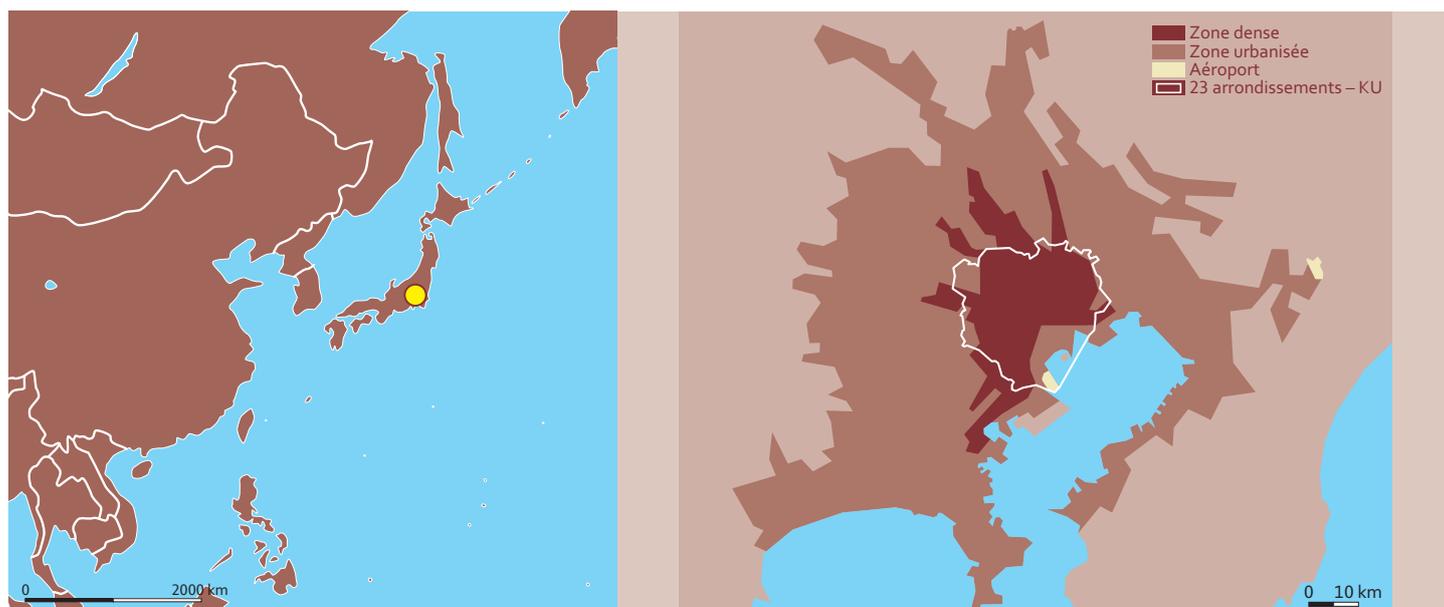
La plus petite échelle de gouvernement est celle de la **Municipalité** (município). La ville de Rio de Janeiro est la deuxième municipalité la plus peuplée dans le pays, après celle de Sao Paulo. La municipalité est le chaînon premier de l'Etat fédéral, elle ne dépend d'aucune autre autorité et n'est pas soumise aux Etats. Elle bénéficie d'une clause de compétence générale sur les questions locales et entretient une relation directe avec le pouvoir central. Le pouvoir local brésilien, fortement marqué par l'héritage portugais, est dual : les municipalités sont dirigées par une Chambre (Câmara de Vereadores) et un exécutif, avec à sa tête le Prefeito (Maire) et le Vice-Prefeito. Ces derniers, tout comme les Vereadores (élus de la Chambre législative), sont élus au suffrage universel direct. Le Prefeito est la figure emblématique de la ville, et son principal représentant vis-à-vis de l'Etat de Rio mais surtout du pouvoir central, avec lequel la municipalité entretient des liens directs.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Tokyo



Tokyo, capitale du Japon, constitue la plus grande aire métropolitaine du monde avec environ 35 millions d'habitants. Les banlieues de Tokyo s'étendent sur 50 à 60 km à partir du centre. Tokyo se situe au sud de la région du Kanto au centre de l'archipel japonais. La ville se caractérise par un environnement géographique montagneux forçant la population à habiter sur le littoral. Le 1^{er} juillet 1943, la préfecture et la ville de Tokyo ne forme plus qu'une entité. Le pays, alors en guerre, peut ainsi centraliser son pouvoir, une centralité qui perdure encore.

Indicateurs généraux*

	Tokyo 2005	Aire métropolitaine 2007	Japon 2007
Population	12 989 000 (2005)	34 990 000 (2008)	127 770 800
Evolution depuis 2001 (%)	0,8 (2000-2005)	4,0	0,4
Superficie (km ²)	2 188	13 112	377 835
Densité (hab/km ²)	5 751	2669	338
Moins de 15 ans (%)	11,3 (2005)	12,9	13,5
Plus de 65 ans (%)	18,3	19,7	21,5
Etrangers (%)	1,9		1,7
Nombre d'emplois	5 915 533	16 570 771 (2007)	
PIB annuel par hab (2007, US\$ PPA)		32 816	33 634
Revenu annuel par hab (\$ constants)		38 121	34 758

*Population, superficie et densité : estimations officielles du gouvernement métropolitain, OCDE 2007

Gouvernement et gouvernance

L'organisation institutionnelle de l'agglomération de Tokyo repose sur deux acteurs principaux : l'Etat fort et centralisateur et le Gouvernement Métropolitain de Tokyo (GMT) qui pilotent un territoire composé de 4 préfectures et 95 villes.

L'Etat a été et est en grande partie responsable de l'aménagement de l'agglomération de Tokyo depuis plus d'un siècle, à travers les plans nationaux d'aménagement et les plans de développement de la région-capitale. L'Etat intervient directement par ses financements dans le développement économique de la métropole, à travers ses différents ministères (industrie, transports, commerce...). Par ailleurs, il administre directement un grand nombre d'infrastructures, comme par exemple, l'aéroport d'Haneda, le plus fréquenté du Japon.

La région du Kanto regroupe les 7 préfectures qui forment en quelque sorte la région métropolitaine de Tokyo. Il s'agit d'une entité statistique de 32 424 km² et environ 42,6 millions d'habitants.

Le Gouvernement Métropolitain de Tokyo (GMT) est une de ces préfectures, c'est-à-dire une collectivité décentralisée de niveau régional, mais qui dispose de compétences et de ressources que ne possèdent pas les 6 autres préfectures du Kanto. Le GMT

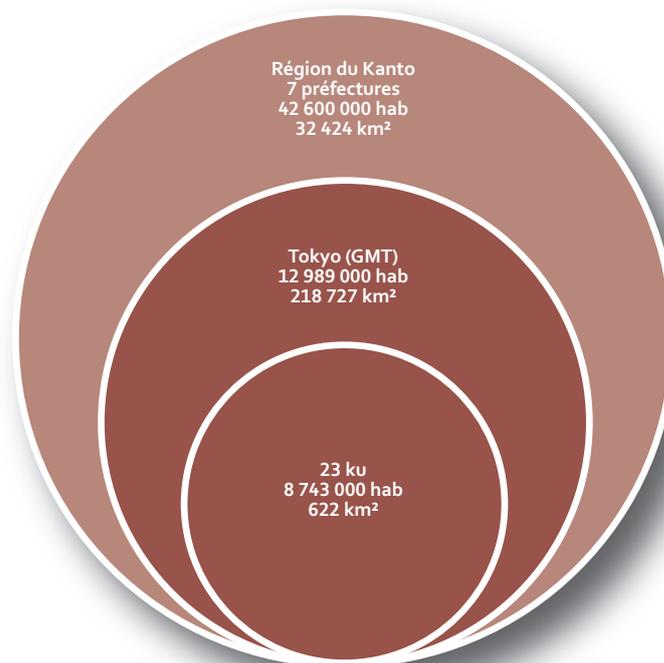
est principalement responsable de la planification, de l'environnement, des services sociaux, du port, du logement social et du développement économique. En ce qui concerne les transports, il agit par le biais de compagnies spécifiques.

Pour mener à bien ses responsabilités, le GMT dispose de 172 000 employés et d'un budget de plus de 42 milliards d'€ (2005). Le GMT est administré par une assemblée de 127 membres élus pour 4 ans. Cette assemblée approuve le budget et surveille l'exécutif, incarné par un Gouverneur, élu aussi pour 4 ans.

Les 23 arrondissements spéciaux (ku) remplacent l'ancienne ville de Tokyo, dissoute en 1943. Sur le plan administratif, ils forment des municipalités distinctes. Ils ont un champ de compétence restreint comparable aux arrondissements parisiens.

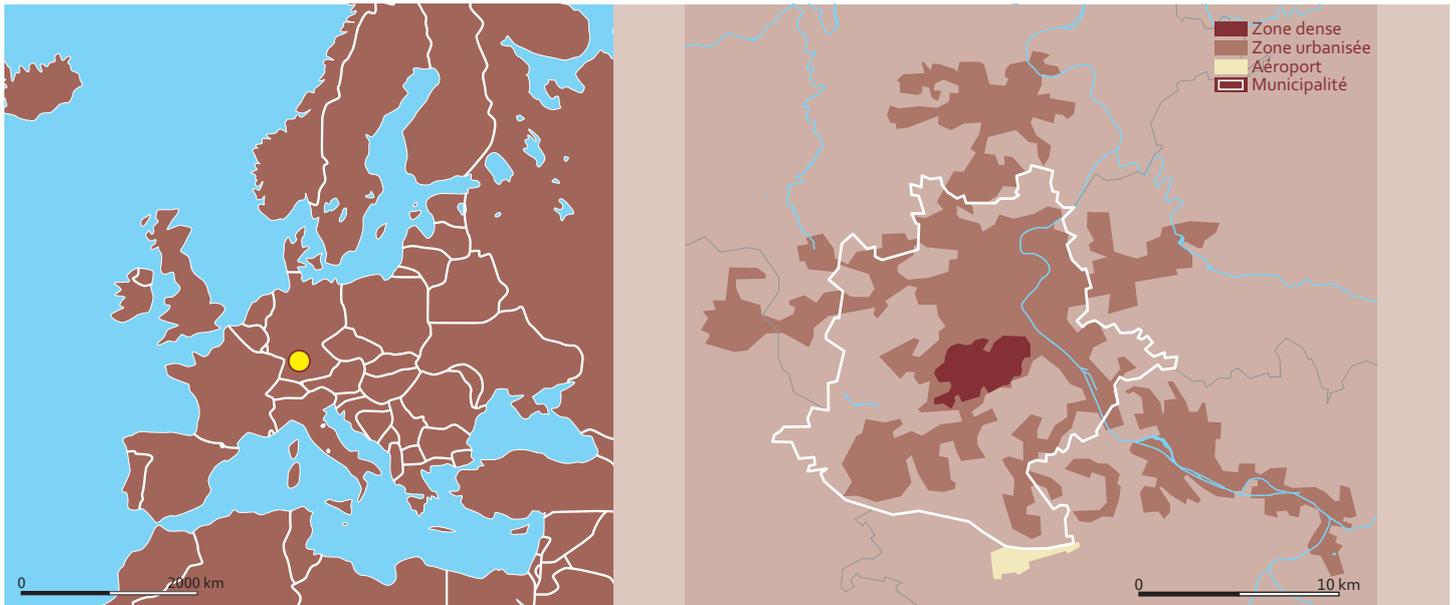
Les autres collectivités locales impliquées dans la gouvernance de la métropole sont les 3 autres préfectures périphériques et les villes. Contrairement au GMT, les 3 autres préfectures s'occupent essentiellement de compétences de nature régionale : planification régionale, éducation et police, les autres compétences revenant aux villes.

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Stuttgart



Capitale du land de Baden Württemberg, Stuttgart concentre une grande partie de l'industrie automobile allemande grâce à la présence du géant Daimler Chrysler. Située à proximité de la frontière française et de la Suisse, Stuttgart a développé des ambitions internationales que reflète bien son slogan depuis 2008 : être le « nouveau cœur de l'Europe ».

Indicateurs généraux*

	Ville de Stuttgart 2009	Région de Stuttgart 2009	Land de Baden- Wurtemberg 2009	Allemagne 2007
Population	601 646	2 673 463	11 746 000	82 247 020
Evolution depuis 2001 (%)	2,4	1,5		-0,1
Superficie (km ²)	207	3 564	35 752	357 021
Densité (hab/km ²)	2 901	732	320	230
Moins de 15 ans (%)	12,4	14,3	14,6	13,8
65 ans ou plus (%)	18,9	19,6	19,3	19,9
Etrangers (%)	22,7	15,7		8,2
Nombre d'emplois	342 000	1 029 310	5 324 000	
PIB annuel par hab (2007, US\$ PPA)				34 683
Revenu moyen déclaré par personne (en euros)	44 681 (2007)			35 390

*Statistisches Landesamt Baden Württemberg, 2009, sauf indiqué ; Stuttgarter Wirtschaftsdaten 2010 ; OCDE, 2007

Gouvernement et gouvernance

Le **Land de Baden Württemberg** est dirigé par un ministre-président choisi au sein de la majorité siégeant au Parlement du Land, lui-même en charge d'un cabinet. Compte tenu de la structure fédérale de l'Allemagne, le Land a des compétences élargies dans un grand nombre de domaines, tels que l'éducation, l'environnement ou la construction.

La **région métropolitaine de Stuttgart** ne possède pas de statut administratif, mais elle a été définie formellement par l'Union Européenne et le ministère de l'aménagement du territoire en 1995 et comprend le quart nord-est du Land de Baden Württemberg.

Le **Regierungsbezirk de Stuttgart** est une entité administrative rattachée au Land de Baden Württemberg, dont elle constitue une des subdivisions. Elle effectue la liaison entre les ministères du Land et les autorités locales. Elle regroupe plus de 2 800 collaborateurs répartis dans divers services.

Le **Verband Region Stuttgart** est une entité géographique, mais elle est représentée par une association qui possède un parlement dont les membres sont élus. D'autres organismes existent également à l'échelle régionale, les plus importants étant la chambre de commerce et la chambre de l'artisanat et de l'industrie. A la différence des autres régions de Baden Württemberg, la région de

Stuttgart s'occupe à la fois de la planification et de la réalisation des tâches dont elle est mandatée.

Elle a la notamment la charge d'élaborer le Plan régional de planification urbaine.

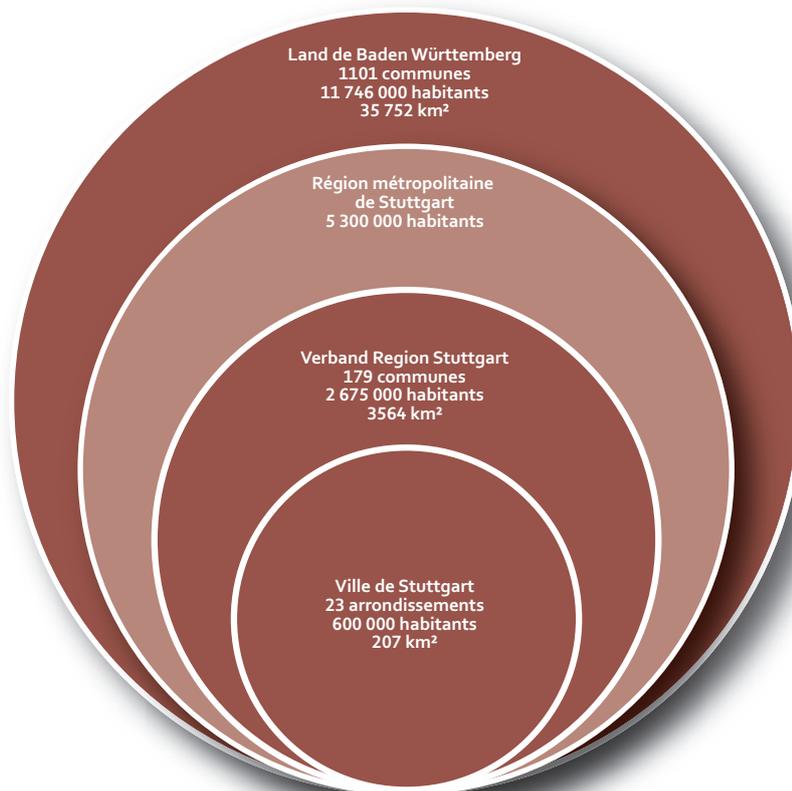
La **ville de Stuttgart** bénéficie du statut spécial de ville-arrondissement (Stadtkreis). Elle est dirigée par un maire (Oberbürgermeister) élu par les habitants de la ville pour un mandat de huit ans. Il préside le conseil municipal (Gemeinderat) élu pour cinq ans, qui définit les orientations politiques et administratives de la ville. Les priorités sont concentrées autour de l'éducation, de l'intégration, des transports et du développement de l'économie.

La ville est divisée en 23 arrondissements (Bezirke) en charge de l'application des décisions prises par la ville à l'échelle locale, et qui assurent la liaison entre la municipalité et les citoyens.

Il existe d'autres institutions à géographie variable (syndicats) qui disposent d'importants rôles décisionnels et opérationnels. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

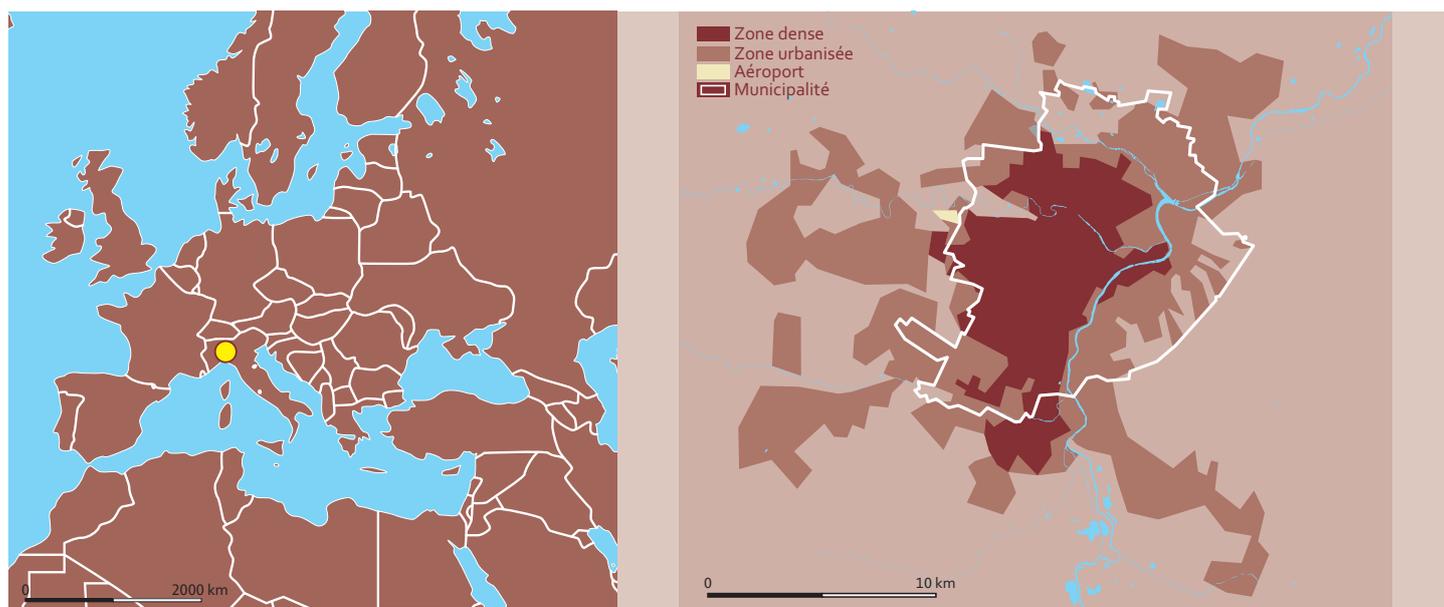
- VVS: regroupement de 40 partenaires pour les transports dans la région de Stuttgart
- BVW: syndicat regroupant des communes et des entreprises pour l'usage de l'eau du lac de Constance

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités uniquement statistiques.

Turin



Capitale de la région du Piémont, Turin est célèbre pour son industrie automobile qui représente l'un des fleurons de l'industrie italienne. Elle occupe également une place à part dans l'histoire de l'Italie, puisqu'elle fut sa toute première capitale après l'unification, de 1861 à 1865. En 2006, Turin a organisé les Jeux Olympiques d'hiver, ce qui a permis le développement de nombreuses infrastructures sportives et de transport.

Indicateurs généraux*

	Ville de Turin 2008	Province de Turin (aire métropolitaine) 2007	Italie 2007
Population	909 345	2 277 686	59 336 390
Evolution depuis 2001 (%)	1,1	4,7 (depuis 2002)	4,0
Superficie (km ²)	130	6 727	301 230
Densité (hab/km ²)	6 977	336	197
Moins de 15 ans (%)	11,0	12,7	14,0
Plus de 65 ans (%)	23,8	21,9	19,8
Etrangers (%)	12,7		5,0
Nombre d'emplois	434 000	1 004 100	
PIB annuel par hab (2007, US\$ PPA)	34 293		30 990
Revenu annuel par hab (\$ constants)			

*Site Ville de Turin, 2008 ; OCDE 2007

Gouvernement et gouvernance

La région Piémont est l'une des vingt régions italiennes et a pour capitale Turin, qui en est de loin la ville la plus importante. Avec la place prépondérante accordée aux régions italiennes, le Piémont représente une échelle administrative importante, qui définit les grands axes de l'aménagement du territoire régional.

L'aire métropolitaine de Turin n'a longtemps été qu'une unité statistique sans frontières administratives mais la prise de conscience des enjeux liés au développement a conduit une association, **Torino Internazionale**, à se créer en 2000 pour établir un plan stratégique de Turin et participer au développement international de la ville, mêlant acteurs publics et privés. Il faut noter que la présence d'acteurs civils et privés dans la gouvernance institutionnelle d'une métropole a été vue comme une innovation turinoise. Torino Internazionale est co-présidée par le maire de Turin et le président de la province de Turin.

Une conférence métropolitaine avait également été créée en 2000, conformément à ce que prévoyait le plan stratégique. Elle réunissait la ville de Turin, la province de Turin et 37 communes de pre-

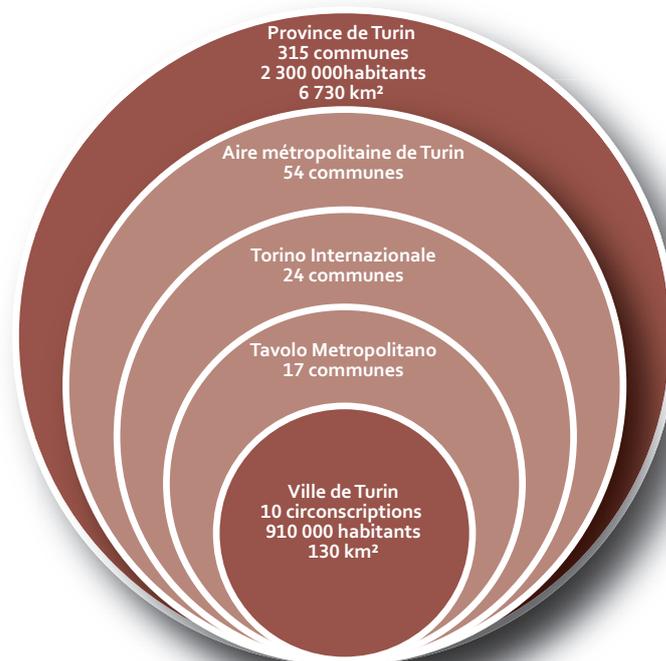
mière et deuxième couronne de la ville. Néanmoins, les travaux de cette conférence ont cessé en 2003, en raison de la réticence des élus à mettre des ressources en commun.

Une nouvelle structure, **le Tavolo Metropolitan** a été créée en 2008 pour aborder les problèmes de gouvernance au niveau de l'aire métropolitaine. Elle rassemble les maires de 17 communes de la province de Turin.

À l'échelle inférieure, **la province de Turin** est la communauté locale intermédiaire entre la ville de Turin et la région Piémont, composée de 315 communes autour de Turin. Son rôle est d'assurer la coordination entre les différentes communes, dont seules une cinquantaine relève vraiment de l'aire urbaine turinoise.

La ville de Turin est composée d'un conseil communal de cinquante membres, d'un maire, élus tous les 5 ans. Le conseil (giunta) vote les décisions et contrôle les activités de la ville, organisées en sept commissions (économie, éducation, culture, travail, territoire et droit des citoyens).

Niveaux statistiques et administratifs



Les cercles clairs représentent des unités statistiques ou des associations d'élus et/ou d'acteurs.